

BIBLIOGRAPHIE

CATHOLIQUE

REVUE CRITIQUE

des Ouvrages de Religion, de Philosophie, d'Histoire, de Littérature, d'Éducation, etc.

destinée

AUX ECCLÉSIASTIQUES, AUX PÈRES ET AUX MÈRES DE FAMILLE,
AUX CHEFS D'INSTITUTION ET DE PENSION DES DEUX SEXES,
AUX BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES, AUX CABINETS DE LECTURE CHRÉTIENS,
ET A TOUTES LES PERSONNES QUI VEULENT CONNAITRE LES BONS LIVRES
ET S'OCCUPER DE LEUR PROPAGATION.

TOME LIX.

JANVIER A JUIN 1879.

PARIS

AU BUREAU DE LA BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE,

7, RUE HONORÉ-CHEVALIER, 7,

—
1879



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2010.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

CHATEAUX. — TYPOGRAPHIE ET STÉRÉOTYPIE A. NURET ET FILS.

mant est un artiste greffé sur un savant (1). » Je me permets de retourner la phrase et de dire : M. Lenormant était un savant greffé sur un artiste. C'est la sève de l'artiste qui circule dans ses œuvres et qui produit, par cette transformation de nature, des fruits d'érudition d'une exquise saveur. Il était donc surtout artiste au début, habile et sympathique appréciateur des artistes et de leurs ouvrages et il le prouva par des feuilletons insérés dans le *Temps*, sur des expositions d'œuvres d'art et des concours, sur les Salons de 1831 et 1833 (2), même sur le théâtre italien (1833—1834). car il adorait la musique.

Dans ces articles, sa critique qui tient par dessus tout à être impartiale, est nette et décidée, étrangère à tout faux ménagement, reprenant avec force ou louant avec enthousiasme ; mais, à la différence de beaucoup d'autres, il aimait surtout à louer : « M. Lenormant, dit Ampère, avait raison d'être heureux de sa faculté admirative. La faculté d'admirer, là où l'admiration est légitime, c'est pour le critique le don par excellence ; sans elle, il ressemble à un prote qui corrige les fautes d'impression ; par elle, il participe au sentiment du beau qui crée les chefs-d'œuvre (3).

On aurait pu croire qu'au fort du confit si bruyant alors dans les arts comme dans la poésie, entre les classiques et les romantiques, ses études sur l'antiquité devaient le tourner vers les premiers : il n'en est rien ; il connaissait trop bien l'antiquité pour cela. Il eût dit volontiers à ces émules mal inspirés de l'art antique : « Vous voulez imiter les anciens ; eh bien, les anciens imitaient la nature ; faites comme eux. » Mais il ne les engage pas davantage à imiter toute espèce de nature, à rechercher de préférence le laid. Il a une prédilection pour Léopold Robert ; il exalte les *Pêcheurs napolitains* de Rude et de Duret, « protestation de deux artistes sensibles et bien organisés contre les rêveries glacées de l'idéal. Ils ont prouvé, continue-t-il, comme l'avait prouvé M. Robert, que la véritable supériorité des anciens consistait à avoir vécu dans une nature plus vraie et plus spontanée que la nôtre et d'avoir imité cette nature avec une parfaite simplicité (4) ».

(La suite au prochain numéro.)

Un des propriétaires, gérant :

COURAT.

(1) M. Legouvé, dans un article sur *Beaux-Arts et Voyages*.

(2) Les articles sur le Salon furent réunis en deux volumes sous le titres d'*Artistes contemporains* (1833).

(3) Article sur *Beaux-Arts et Voyages*, inséré au *Journal des Débats*, 18 juillet 1861.

(4) *Les Artistes contemporains*, t. II, p. 63. — Il continue : « La grande question des classiques et des romantiques dont nous vivons, nous autres critiques, depuis tantôt dix ans, aux dépens de ce bon public qui nous regarde tout ébahi, cette grande question, M. Rude la tranche sans réplique. Il réduit à leur juste valeur les exagérations des deux partis extrêmes, il les confond dans un reproche commun d'impuissance et de préjugé ; il donne gain de cause aux hommes à vues, non courtes, mais directes et claires, sur les extatiques, les fanatiques et les lunatiques de tout bord et de toute coterie ; il nous réengage dans cette voie de travail continu d'imitation simple et constante qui, selon les lieux, les motifs et les influences, a fait Raphaël comme Ostade, Gérard Dow comme Phidias. »

4. 5. — 19. **AUTHENTICITÉ DU GRAND TESTAMENT DE SAINT REMI**, par l'abbé DESSAILLY, membre de l'académie de Reims. — Paris, Dumoulin 1878. — 1 volume in-8° de iv-424 pages; — prix : 7 fr. 50.

« Le grand testament de saint Remi, depuis bientôt cent cinquante ans, est relégué dans l'oubli par les sévérités d'une critique impitoyable. Or nous nous sommes demandé si ce verdict n'était que sévère, ou s'il n'était pas plutôt souverainement injuste. C'est donc un procès de révision que nous avons entrepris en faveur d'un document d'une très réelle importance, non seulement pour l'histoire du diocèse de Reims, mais pour notre histoire nationale. » C'est en ces termes que M. l'abbé Dessailly expose clairement l'objet de son livre, le but qu'il se propose d'atteindre et l'intérêt qui s'attache à ce travail. « Qu'est-ce en effet, ajoute l'auteur, que ce testament, si magistral, si princier, si beau de courage apostolique, si non l'éclatante démonstration de l'influence immense (du saint archevêque de Reims), du rôle particulièrement providentiel qu'il joua pendant les soixante-quatorze ans de son fécond épiscopat; sinon encore l'irréfutable témoignage de sa générosité pour une Église qui depuis n'a cessé de resplendir de l'éclat de son nom? Au point de vue national, ce testament a aussi une sérieuse valeur, car il est le fondement de plusieurs traditions françaises chères à tous ceux qui ne font pas dater la Patrie des années qui s'appellent 1789, 1848 ou 1875, mais qui chérissent la vieille France avec sa foi, ses illustrations, sa glorieuse mission dans le passé. » Le savant historien poursuit en montrant l'importance dogmatique du testament de saint Remi, et, dans un ordre inférieur, au point de vue géographique.

Tous ceux qui liront le bel ouvrage de M. l'abbé Dessailly comprendront qu'il n'a négligé aucun de ces points de vue, et que par une étude aussi attentive que sagace, il fait sortir de ce document une foule de renseignements très utiles. Pour le dire de suite, il faut convenir qu'il étend peut être un peu trop son sujet et qu'il fournit trop de renseignements que le lecteur ne devait pas attendre. Il est bon de supposer que l'on connaît déjà suffisamment l'histoire générale. De même dans un travail de cette nature il est bon d'éviter les formes oratoires, ou du moins de

ne les employer que très rarement, et l'apostrophe adressée à l'âme de saint Remi au milieu d'une discussion historique, surprend un peu le lecteur (p. 296.) Les Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres contiennent des modèles parfaits de ces dissertations dans lesquelles on discute l'authenticité et la valeur des textes anciens ; plus on étudie ces Mémoires, plus on reste convaincu que la sobriété de l'expression ajoute une force réelle à la solidité du raisonnement et fait ressortir les preuves par la liberté qu'elle laisse à l'esprit. Ce n'est pas que l'esprit du lecteur éprouve le moindre embarras en suivant la dissertation de M. l'abbé Dessailly ; au contraire on marche à sa suite avec plaisir, car son style est toujours correct, clair et même élégant.

Si toutes les raisons alléguées par M. l'abbé Dessailly ne nous paraissent pas également solides et convaincantes, il en est assez contre lesquelles nous ne pensons pas qu'une critique sage et modérée puisse rien objecter. Pour commencer par citer un point sur lequel nous ne saurions partager entièrement les vues de notre savant historien, nous nous arrêterons à ce qu'il dit de l'acte pontifical émané du pape Formose. Voici les faits : Foulques, qui occupa le siège de Reims de mars 883 à l'année 900, s'adressa au pape Formose, qui s'assit sur la chaire de Saint-Pierre du 19 septembre 891 à la fin d'avril 896, et le pria de confirmer l'Église de Reims dans la possession des biens dont elle était en jouissance ; le Saint-Père fit ce que tous ses prédécesseurs avaient fait et ce que tous ses successeurs ont fait en pareilles circonstances, il accorda une bulle en bonne forme contenant l'énumération des propriétés les plus importantes de l'Église de Reims et défendit sous les peines les plus sévères de rien attenter contre le domaine de l'Église gouvernée par l'évêque Foulques. Les biens désignés dans l'acte pontifical sont mentionnés aussi dans le grand Testament, c'est-à-dire les villages de Berne et de Dourcy. « Pour en confirmer la possession à l'Église de Reims, dit M. l'abbé Dessailly, le pape dut se faire délivrer d'abord une copie fidèle du Testament, l'étudier et en reconnaître l'authenticité (p. 127). » Dans la réalité en fut-il ainsi ? Il serait bien difficile de le soutenir. Il suffit de considérer l'immense quantité d'actes pontificaux de la même nature émanés chaque année de la chancellerie romaine pour comprendre que tous les employés

de cette chancellerie, si nombreux qu'on veuille les compter, n'auraient jamais suffi à la tâche. Il suffisait que le Pontife acquit la certitude de la paisible possession pour décréter l'inviolabilité des propriétés de telle ou telle Église. Si l'archevêque Foulques avait présenté une copie authentique du Testament de saint Rémi, on ne s'explique pas comment le chancelier de l'Église romaine se serait dispensé d'alléguer cette autorité.

Mais à une époque antérieure au pape Formose et à l'archevêque Foulques, sous l'archevêque Hincmar, du 3 mai 845 au 23 décembre 882, nous trouvons un décret de Charles le Chauve restituant à l'Église de Reims certaines propriétés qui lui avaient été enlevées, et s'appuyant pour cet acte de justice sur l'autorité du Grand Testament de saint Rémi (Flodoard, *Historia Remensis Ecclesie*, lib. III, cap. IV.— Dessailly, p. 89). Le diplôme royal, il est vrai, dit simplement le testament de saint Rémi, et Flodoard en le citant reproduit les mêmes termes, et il ne pouvait en être autrement : on ne connaissait alors que l'acte qui fait l'objet de cette étude ; on devait dire et l'on disait tout simplement le Testament de Saint Rémi. La preuve d'ailleurs qu'il s'agit du Grand Testament et non d'un autre document quelconque, c'est que lui seul énumère les propriétés que le diplôme de Charles le Chauve mentionne à son tour.

Il semble que cette autorité suffit pour prouver l'authenticité du document que les critiques modernes rejettent parmi les apocryphes sans se donner même la peine de l'examiner (Voyez *Patrologie latine*, publiée par Migne, t. 65), ou s'ils lui consacrent un examen un peu étendu, comme font les Bollandistes (Octob. t. 1, p. 141-166) et l'*Histoire littéraire de la France* (t. V, p. 575), il est évident qu'ils n'ont abordé cette question très délicate qu'avec les préjugés qui avaient cours de leur temps, et M. Dessailly n'a pas beaucoup de peine à les réfuter pleinement ; c'est l'une des meilleures parties de son livre.

Si l'on voulait insister sur ce que le Testament donne à saint Rémi le titre d'archevêque, nous pourrions dire que cette expression a pu se glisser sous la plume d'un copiste inattentif, car nous ne possédons plus l'original, et de plus l'auteur du savant mémoire que nous examinons cite un passage du *Nouveau Traité de Diplomatique* (t. V, p. 130) qui nous paraît inspiré par des principes incontestables de bon sens et d'équité ; vouloir être

plus sévère, c'est s'exposer à tomber dans le scepticisme. Pareille remarque s'applique aux noms de Neustrie, d'Austrasie et autres semblables (p. 277 et suiv.)

Si nous nous sommes permis de présenter quelques observations au sujet d'une partie du livre de M. l'abbé Dessailly, ce n'est pas que nous en méconnaissions le mérite et la portée, tout au contraire. Ce livre annonce de longues et patientes études, une connaissance approfondie du temps et de l'histoire locale ; il est écrit avec un amour du sujet qui se communique facilement au lecteur.

Le Testament de saint Remi est lui-même un monument très important au point de vue du dogme, du droit et de l'histoire. Il présente de plus un intérêt très grand pour l'histoire de la province dont Reims était le centre, et des notions géographiques dont il est impossible de ne pas reconnaître la valeur. Impossible aussi de ne pas constater la sagacité et la science avec lesquelles M. l'abbé Dessailly a éclairci une foule de points difficiles et jusqu'à lui fort embrouillés.

Quel que soit le sentiment définitif de la critique sur le grand Testament de saint Remi, l'érudition devra tenir un grand compte du livre de M. l'abbé Dessailly. Si toutes ses preuves ne sont pas péremptoires, il ne laisse pas une seule objection des adversaires sans y donner une réponse et très souvent victorieuse. L'Académie de Reims doit être heureuse et fière de recevoir, dans ses recueils, de semblables mémoires qui, feraient honneur aux corps savants les plus haut placés dans l'opinion.

Dom Paul PIOLIN.

4.-6. — 20. CONFÉRENCES, par M. Charles DE PLACE, chanoine-archipêtre de N.-D. de Paris. — Tome II : *l'Église, la Foi et la Pénitence.* — 1 volume in-8° de 352 pages ; — chez A. Durand et Pédone-Lauriel. — Prix : 6 fr.

Il faut vraiment rendre grâce à l'éditeur plein de goût qui n'a pas voulu laisser périr ces discours si remarquables de M. l'abbé de Place. Nous avons parlé du 1^{er} volume, *Jésus-Christ, sa divinité, son caractère, son œuvre et son cœur* ; nous avons dit combien on y trouve de pensées élevées, souvent neuves ; combien elles sont habilement divisées, avec quelle sûreté d'exposition, quel mérite d'éloquence et de langue. L'orateur appartient à la

meilleure école, affirmions-nous : et la suite du recueil en fournit des preuves aussi frappantes.

C'est encore une série de conférences, et de conférences où l'on découvre la matière des plus beaux sermons, des plus utiles surtout. Il y en a douze, dont voici les sujets et les titres :

.. *L'Église* : sa nécessité, son unité, son infaillibilité, ses tribulations ; *la Foi* : sa nature et sa nécessité, ses œuvres, son indépendance du respect humain, les causes de son dépérissement, son regard assuré sur l'autre vie ; *la Pénitence* : parallèle des deux tribunaux de la miséricorde et de la justice, institution divine du tribunal sacré, idée philosophique qu'il renferme. Or, ces points si importants, toujours si présents, de l'enseignement catholique, sont traités et développés sous une forme vivante, saisissante, autant que large et digne. Voyons quelques exemples.

Ce sera, si l'on veut, la 7^e conférence : *Libre profession de la foi*. L'incrédulité et l'indifférence religieuse, nous dira le conférencier, ont le plus souvent pour cause première une servitude qui courbe ou l'intelligence ou le cœur. Cet homme a laissé ce qu'il appelle et croit être l'opinion confisquer son indépendance dans les choses les plus graves de toute l'existence, les rapports avec Dieu. — 1^o On n'ose croire parce que cette prétendue opinion ne croit pas. Et cela dans un temps où chacun affecte la fierté la plus farouche à l'endroit de sa liberté : de sorte que, au fond et à le prendre justement, l'indépendance honorable de l'esprit manque généralement dans le siècle le plus entiché d'indépendance. Or, cette abdication est une injure sanglante faite à Dieu, de qui l'autorité est dédaignée pour celle de l'homme ; une injure à la dignité humaine, qui se laisse assujettir à des erreurs repoussées par la raison ; une injure à la première des libertés, ainsi enchaînée aux plus pitoyables caprices de la volonté d'autrui. — 2^o On n'ose pratiquer parce que cette prétendue opinion ne pratique pas. La crainte de l'homme, alors, l'emporte sur la crainte de Dieu : idolâtrie d'autant plus coupable qu'elle n'a point son excuse dans l'ignorance. De toute évidence, le membre de la famille de Jésus-Christ est tenu d'avouer son chef devant les hommes, de rendre témoignage à sa doctrine et à ce qu'il a établi dans le monde, l'Église ; et il y est tenu en ce temps plus que jamais, ne fût-ce que comme sentiment d'honneur. Comment se fait-il qu'on ose tout, tout, excepté se montrer chétien ? —

cle, à l'état civil des principales familles du pays et à divers renseignements, la plupart inédits et tout nouveaux, qu'est consacré le troisième livre. Pour pouvoir donner une idée même succincte de tout ce que ce livre renferme de documents nouveaux sur le pays de La Flèche, il nous faudrait beaucoup plus d'espace qu'il ne nous en est accordé ; il suffira de dire que l'auteur a eu entre les mains un grand nombre de manuscrits, dont il a fait un très heureux usage, guidé toujours par les principes les plus sûrs et les plus honorables.

DÔM PAUL PIOLIN.

4. *. — 25. HISTOIRE DE SAINT ANTOINE DE PADOUE, d'après les sources hagiographiques des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, par le R. P. Ar., prêtre du Sacré-Cœur.— Paris, Louis Vivès (1878). — 4 vol. in-8^o de xxx-474 pages ; — prix : 5 fr.

Saint Antoine de Padoue est l'une des figures les plus attrayantes qui luisent au ciel de la famille séraphique, si riche d'ailleurs en bienheureux en qui la force et la douceur ont fait l'alliance la plus harmonieuse. Bien souvent il a inspiré les hagiographes, les poètes et les artistes, et nous ne sommes nullement surpris qu'il ait encore sollicité de notre temps plusieurs écrivains d'un talent remarquable. L'œuvre dont nous avons à parler en ce moment est due à la plume éloquente du R. P. Ar., déjà connu par des publications de plus d'un genre. Il s'est donné la peine de nous expliquer lui-même le but qu'il s'était proposé, et il serait téméraire à nous de vouloir exprimer sa pensée après lui ; nous n'avons qu'à le citer. « Ceci est l'abrégé des vertus de saint Antoine. Tel il m'est apparu à travers les ombres du passé, tel j'ai essayé de le reproduire dans mon récit. Sa légende est courte ; les détails manquent, même pour les faits les plus authentiques de sa vie. Cependant peu de saints ont été l'objet de tant de travaux hagiographiques. Mais il est plus grand encore dans la mémoire des générations que dans les livres. Il remplit les livres, et nulle part il n'est tout entier. J'ai voulu dégager son aimable figure, j'ai soulevé les voiles qui nous le dérobaient ; j'ai fait tomber la poussière qui en obscurcissait l'éclat ; j'ai interrogé le silence ; j'ai achevé les esquisses éparses çà et là dans les coins des bibliothèques. En rapprochant tous ces fragments, en condensant sur un point les rayons de lumière qui sortent un

peu de partout, je n'ai rien inventé : peut-être ai-je réussi à faire un portrait complet. D'autres le diront mieux que moi. Je n'attends pas la récompense de l'opinion, qui ne me doit rien, parce que je n'ai rien fait pour elle. Je préfère un regard de saint Antoine, si du haut du Ciel il daigne me l'accorder. Ce regard, en tombant sur ces modestes pages, les bénira ; il y mettra l'onction qui leur manque ; il les rendra douces et salutaires pour ceux qui les liront. Pour moi, je m'estimerai heureux si, après avoir vécu dans l'intimité de saint Antoine, je pouvais l'imprimer comme un sceau sur mon cœur et sur mes mains, afin que mon cœur l'aime et que mes mains l'imitent (p. 465). »

Tels sont les vœux aussi pieux que touchants formés par l'auteur de l'ouvrage que nous venons de lire d'un bout à l'autre avec un grand sentiment de douce satisfaction. Nous sommes profondément convaincu que tous ceux qui liront ce livre éprouveront les mêmes sentiments tant ils y respireront la piété, la foi, le zèle ; en un mot un doux parfum de toutes les vertus qu'inspire la religion de Jésus-Christ, comprise et pratiquée avec l'héroïsme de l'apôtre de Padoue. Par la longue citation que nous avons faite, le lecteur a déjà une idée du style du R. P. At, toujours imagé, toujours harmonieux, toujours périodique, plus fait, peut-être, pour la chaire que pour l'histoire, et qui gagnerait incontestablement à être plus resserré. Quant aux recherches dont nous parle l'auteur, il nous semble qu'elles n'ont pas été poussées très loin, et nous ne nous souvenons pas d'avoir vu aucune citation d'ouvrages inédits ; plusieurs fois même l'auteur dit équivalement : Il est difficile d'établir la date certaine ; ou il serait long de rechercher la vérité précise sur ce récit ; mais ceci importe peu. Il faut convenir que ces recherches dans lesquelles se plaisent les érudits sont peu du goût des personnes pieuses ; et c'est surtout à ces lecteurs que s'adresse l'historien de saint Antoine. C'est avec raison que l'auteur entre dans quelques détails sur la théologie mystique ; saint Antoine est l'un des amis de Dieu qui se sont le plus complètement adonnés à ces voies ignorées des esprits ordinaires ; mais nous ne comprenons pas pour quel motif le R. P. At parle toujours au passé lorsqu'il traite cette question (p. 97 et suiv.) ; la théologie mystique s'enseigne et se pratique, grâce à Dieu, de nos jours absolument comme au treizième siècle ; les siècles suivants n'y

changeront rien. Nous aurions bien quelque chose à dire sur l'admiration un peu exclusive qu'inspire le treizième siècle ; sur le mot de démocratie chrétienne (p. 13), sur le terme oraison de la messe (p. 408) ; nous ne voulons nous arrêter qu'à un seul mot : l'auteur parlant du supérieur général de la congrégation portugaise des chanoines réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin l'appelle le ministre général. Ce titre de ministre général est propre aux frères mineurs et aux Mathurins ou Trinitaires. Pour les chanoines réguliers, de toutes les branches, on dit : l'abbé général, le supérieur général ou simplement le général. De même pour désigner leurs monastères, on dit : l'abbaye, le prieuré ou le monastère, jamais le couvent. Si nous relevons ces minuties dans la vie de saint Antoine de Padoue, c'est à raison même de la perfection de l'ouvrage. En le lisant, il est facile de voir avec quelle tendre pitié l'auteur a suivi son héros depuis le berceau jusque au delà de la tombe.

Aussi quel merveilleuse histoire ! Il nous serait impossible de signaler une partie comme plus intéressante qu'une autre. Saint Antoine naît en Portugal, mais d'une famille française et des plus illustres, celle qui a donné au monde et à l'Église Godefroy de Bouillon et une longue suite de héros. Antoine fut aussi un héros qui brûla toute sa vie de répandre son sang pour Jésus-Christ et lui conquit des milliers d'âmes. C'est cette soif du martyr qui l'engage à quitter la vie des chanoines réguliers pour entrer dans la milice de saint François. Il apporta une nouvelle gloire à cette nouvelle famille religieuse, dès son début si richement ornée de vertus et de science. Antoine, néanmoins, procure un nouveau développement des études, et à ce propos le R. P. At présente des réflexions de la plus grande justesse et d'une utilité remarquable. Ce que dit cet auteur du livre de *l'Imitation* mérite aussi d'être pris en grande considération. La présence d'Antoine dans le Midi de la France est signalée par l'éclat des miracles, par la puissance de sa doctrine et par les victoires qu'il remporte sur les hérétiques Albigeois. Le R. P. At fait remarquer avec grand soin les rapports de ces hérétiques avec les sectes ténébreuses de nos jours : au treizième siècle comme au dix-neuvième, le but qu'elles poursuivent est l'anéantissement de l'Église et la ruine de la société. Ainsi nous voyons saint Antoine à Mirepoix (1216), à Montpellier, à Toulouse (1225), à

Bourges, au Puy, à Limoges, à Aix (1226). Puis il est rappelé en Italie. Il la parcourt en tous sens, et partout les miracles qu'il opère, les vertus dont il donne l'exemple, son éloquence plus surnaturelle qu'humaine, produisent des fruits de conversion. Les hérétiques, Cathares et Patarins, sont réfutés par lui et réduits à se cacher. A côté de ces faits qui sont de la grande histoire, se trouvent des récits pleins de grâce et d'une douce piété comme les solitudes de saint Antoine, son tendre amour pour la ville de Padoue, sa retraite dans les branches d'un noyer en compagnie du frère Luc Belludé et du frère Roger, ce qui offre au pieux auteur une touchante comparaison entre les moines et les oiseaux. Ce sont aussi des chapitres très intéressants que ceux dans lesquels sont rapportés les derniers moments de l'ami de Dieu ; la pieuse rivalité des populations pour honorer sa mémoire et les miracles par lesquels il vient au secours de ceux qui l'implorent.

Nous recommandons spécialement les chapitres dans lesquels le R. P. At étudie les œuvres du saint, le culte qui lui est rendu et surtout la liturgie. C'est assurément l'une des plus belles fleurs de cette liturgie séraphique toute pénétrée d'un si doux parfum de piété.

Durant la lecture que nous faisons de ce beau livre, nous avons vu que l'ouvrage du même auteur, *La vérité et le faux en matière d'autorité et de liberté*, venait d'être traduit en espagnol ; nous ne doutons point qu'un honneur pareil, et celui de plusieurs éditions, ne vienne bientôt témoigner de l'estime avec laquelle le public accueillera la *Vie de saint Antoine de Padoue*.

DOM PAUL PIOLIN.

4. 5. †. — 26. **MAGNIFICENCES DE LA RELIGION (LES).** —

Recueil de ce qui a été écrit de plus remarquable sur le Dogme, sur la Morale, sur le Culte divin, etc., etc., ou Répertoire de la Prédication, par M. l'abbé A. HENRY, chanoine de Saint-Dié, directeur du Pensionnat et de l'Orphelinat agricoles de la Trinité à La Marche (Vosges). — Les personnes qui souscrivent aux 46 volumes parus à 5 fr., reçoivent la suite de l'ouvrage à 3 fr. 50 l'exemplaire. — Humbert, éditeur, rue Cassette, 47, à Paris et à Mirecourt,

Dans un premier article (n° de Décembre 1878), nous avons parlé sommairement de cet important répertoire. — La méthode de l'abbé Henry doit être bien comprise. Elle consiste à faire en-

tude de notaire, une inflexibilité d'huissier. D'autre part, toujours préoccupé du coloris des objets, de leur forme, de leur aspect pittoresque, il ne fait pas grâce d'une tache d'ombre, d'un effet de lumière. Il décrit éternellement, à l'usage des peintres. Son livre est rempli de descriptions de Paris, à toutes les heures et dans toutes les saisons. C'est un radotage impitoyable. Dans la deuxième partie seulement, trois vues de Paris se succèdent coup sur coup, avant, pendant et après le coucher du soleil. L'auteur, bien qu'il prétende nous montrer la vérité, n'en ébauche qu'une selon ses idées. Ainsi, la préoccupation de la couleur jaune fausse à ce point sa vue qu'il donne ce coloris aux tours noires de Notre-Dame de Paris et qu'il en gratifie également le vêtement du prêtre ; il parle quelque part de *trainées de soutanes couleur d'ocre*.

Le style de M. Zola est tout moderne : incorrect, indépendant, cherché, orné de tons plaqués, de touches crues, de lumières aveuglantes, d'ombres sauvages. Voici la plus courte de ses vues de Paris : « On n'apercevait plus, tout au fond, qu'une barre de nuages, qui entassaient un écroulement de roches orageuses. Maintenant, dans l'air pur, d'un bleu intense, passaient seulement des vols légers de nuées blanches, nageant avec lenteur, ainsi que des flottilles que le vent gonflait. Au nord, sur Montmartre, il y avait un réseau d'une finesse extrême, comme un filet de soie pâle, tendu là, dans un coin du ciel, pour quelque pêche de cette mer calme. Mais au couchant, vers les coteaux de Meudon, qu'Hélène ne pouvait voir, une queue de l'averse devait encore noyer le soleil ; car Paris, sous l'éclaircie, restait sombre et mouillé, effacé dans la buée des toits qui séchaient. C'était une ville d'un ton uniforme, du gris bleuâtre de l'ardoise, que les arbres tachaient de noir, très distincte cependant, avec les arêtes vives et les milliers de fenêtres des maisons. La Seine avait l'éclat terni d'un vieux lingot d'argent. Aux deux bords, les monuments semblaient badigeonnés de suie ; la tour Saint-Jacques, comme mangée de rouille, dressait son antiquaille de musée, tandis que le Panthéon, au-dessus du quartier assombri qu'il surmontait, prenait un profil de catafalque géant. Seul le dôme des Invalides gardait des lueurs dans ses dorures, et l'on eût dit des lampes allumées en plein jour, d'une mélancolie rêveuse au milieu du deuil crépusculaire qui drapait la cité. Les

plans manquaient ; Paris, voilé d'un nuage, se charbonnait sur l'horizon, pareil à un fusain colossal et très délicat, très vigoureux sous le ciel limpide. »

On ne peut expliquer, à l'honneur de notre temps, le succès des livres de M. Émile Zola. Quant à celui-ci, c'est un bien mauvais ouvrage. Heureusement il est ennuyeux.

A. DE MARTONNE.

5. — 44. **GRANDE CHRISTOLOGIE (LA) ou Jésus-Christ avec ses preuves et ses témoins.** Les *Monuments authentiques* du 1^{er} siècle concernant les faits de Jésus-Christ, par M. l'abbé MAISTRE, chanoine honoraire, doyen de Dampierre, etc., etc. — 1 volume in-8^o de 547 pages. — Paris, Palmé (1878).

La Grande Christologie est une œuvre que son auteur destine à devenir le monument le plus complet qu'ait encore élevé l'apologie chrétienne. Elle se divise en deux parties : la première expose en dix volumes « les preuves du Christ et démontre la vérité et la divinité des faits de Jésus, de la Vierge et des Apôtres. » La seconde partie, qui compte douze volumes, parle « des témoins du Christ et démontre semblablement la vérité et la divinité des faits de Jésus et des Apôtres ». Le livre dont nous rendons compte est le dernier de cette seconde série. L'auteur a le mérite de dire clairement, dès les premières lignes de sa préface, le but de son livre. Ce livre « est la reproduction en même temps » que la réhabilitation des monuments primitifs, soit catholiques, » soit hérétiques, soit profanes, attestant les faits évangéliques » et les faits apostoliques. »

A quoi bon, direz-vous, réhabiliter les monuments hérétiques ou profanes ? Réhabiliter : comprenez ce mot. Il ne veut pas dire, bien entendu, que notre auteur mette sur la même ligne, comme il les confond dans la même phrase, les monuments catholiques, hérétiques ou profanes, il exprime seulement que tous ont, selon lui, une valeur historique, ce que les *hypercritiques* allemands ont voulu nier. C'est donc une discussion en règle que l'auteur de *la Christologie* entreprend contre les négations incrédules, ou contre les craintes excessives de quelques catholiques, qui ont rangé parmi les monuments douteux les écrits authentiques. M. l'abbé Maistre dit haut et ferme la vérité aux uns et aux autres. « Les critiques incrédules veulent détruire » les faits et les monuments par une négation quelconque et...

» disent. *Les anciens se taisent ! Il y a un profond silence dans*
» *l'antiquité* ' Ils ont tellement répété ce mensonge, le plus faux
» et le plus stupide qui ait jamais prévalu dans le monde intel-
» lectuel, que la plupart même des bons écrivains ont fini par
» les croire sur parole, sans examiner par eux-mêmes, et ont
» également répété la fameuse rengaine. Quelle aberration géné-
» rale ! Quelle déviation de l'ordre moral ! Mais quelles désas-
» treuses conséquences sont dérivées de ce faux principe ! »
(page 2.) Voilà un vigoureux réquisitoire et les bons écrivains
qui ont donné dans « l'aberration générale » et répété « la
fameuse rengaine, » n'ont qu'à se voiler le front pour entendre
leur condamnation. Il est vrai qu'on plaide ça et là pour eux les
circonstances atténuantes : « Si quelques auteurs ecclésiastiques
» catholiques ont paru hésiter à l'admettre comme authentique,
» (le livre de Prochorus) c'est qu'il fallait, dans ce temps d'incréd-
» dibilité croissante, accorder quelque chose à l'opinion contem-
» poraine dominante et ne pas la heurter trop violemment sous
» peine d'être rejeté absolument et de n'être ni lu ni entendu.
» Mais la tradition et la foi (foi est un peu fort, quand il s'agit du
» livre de Prochorus) de tous les siècles sont supérieures à ces
» vaines hésitations et à ces futiles raisons au moyen desquelles
» on voudrait détruire un monument respectable de l'antiquité. »

Notre auteur est-il certain de n'être pas tombé dans l'excès
opposé ? L'horreur que lui inspirent les lâches concessions ne
l'a-t-elle pas poussé quelquefois à admettre ce qu'on avait tous
les droits de mettre en question ? Parmi les douze cents monu-
ments qu'il présente, les uns sont certains d'une certitude de foi,
comme tous les livres inscrits dans le canon de l'Église, d'autres,
et c'est le grand nombre, jouissent de la certitude historique ;
mais il en est plusieurs que l'on a raison de discuter et même de
rejeter. On ne nous demandera pas d'en tamer ici une argumen-
tation en règle ; d'ailleurs notre auteur ne nous en donne point
l'exemple, il n'y a que quelques livres plus importants dont la
valeur soit établie par une solide démonstration. Le plus sou-
vent, on ne trouve qu'une nomenclature un peu étendue avec
quelques citations : nous pensons que M. l'abbé Maistre a fait la
réhabilitation avec preuves, qu'il annonçait aux premières lignes
de sa préface, dans les autres volumes de son immense ouvrage ;
il y renvoie en effet souvent le lecteur. Nous sommes également

persuadés que c'est dans ces volumes que l'on trouvera la *reproduction* de ces monuments, qui ne peut être que fort intéressante pour un lecteur chrétien et érudit.

: Bornons-nous à quelques remarques de détail. Clément d'Alexandrie est cité avec le titre de saint (p. 148.); nous avons cru à un *erratum*, car l'Église romaine ne donne point cette qualité à Clément, mais nous avons retrouvé trois autres fois la même appellation. — Un mémoire sur la vie de saint Mathias, écrit par des Juifs (on ne dit point à quelle époque) et communiqué par eux à un moine de Trèves est reconnu digne de croyance parce qu'« il est rapporté, de plus, qu'une révélation » du Saint-Esprit obtenue par beaucoup de prières et de jeûnes, » vint dissiper tous les doutes qui pouvaient rester, en faisant » connaître les mêmes choses au sujet de saint Mathias. » (p. 192.) — Sur l'Épître de Saint-Barnabé, l'auteur fait cette remarque : « L'Épître de Saint-Paul aux Hébreux a donné lieu, » durant un temps, à des contestations ; mais l'Église l'a déclarée » *canonique*. Il se peut faire qu'un jour celle de saint Barnabé soit aussi déclarée telle, vu la reconnaissance à peu près » générale de son authenticité et de son utilité. » (p. 203.) Nous ne pouvons souscrire à cette pensée, car d'une part la comparaison entre l'Épître aux Hébreux et celle de saint Barnabé n'est pas exacte, puisque si quelques Églises doutaient de l'authenticité de la lettre de saint Paul, la grande majorité la rangeait parmi les livres de l'Écriture sainte, tandis qu'aucune église ne compte maintenant l'épître de saint Barnabé parmi les écrits inspirés. En outre il nous semble que cette assertion suppose une fausse idée de l'action de l'Église dans les définitions dogmatiques. L'Église ne crée point un dogme, elle déclare seulement qu'il est contenu dans le dépôt de la tradition et que par conséquent il a été *toujours* cru par le plus grand nombre des fidèles, soit implicitement, soit explicitement. Comment trouver ce fondement nécessaire pour établir l'inspiration de l'Épître de saint-Barnabé, alors que depuis de longs siècles cet écrit est rejeté du canon des écritures par toutes les Églises ?

Nous sommes loin de condamner la pensée maîtresse de *la Christologie*. Nous croyons, comme M. l'abbé Maistre, que le christianisme étant, même au point de vue purement humain, le fait principal de l'histoire du monde, on en doit trouver

partout les preuves ; nous croyons surtout que Jésus-Christ étant le sauveur des hommes et la raison dernière de toute l'œuvre de Dieu, il n'y a rien en ce monde qui ne porte quelque empreinte de lui et ne dise sa louange. Nous croyons aussi que les apologistes des derniers siècles se sont trop souvent enfermés dans les preuves classiques de la divinité du christianisme ; nous applaudissons de grand cœur au dessein qu'a eu M. l'abbé Maistre de grouper et tous les écrits catholiques du premier siècle, et les écrits hérétiques ou profanes et même les monuments qu'ils appellent matériels, comme sont les lieux témoins des événements évangéliques, les reliques, les fêtes, mais nous désirerions un peu plus de discussions scientifiques et moins d'enthousiasme. Avant de s'écrier : « Levez-vous ! monuments antiques, et parlez vous-mêmes : car vous êtes vous-mêmes des faits qu'on ne saurait anéantir, » (p. 3.) il faudrait avoir creusé profondément et savoir sur quoi ces monuments reposent.

E. POUSSET.

4. — 45. HISTOIRE DE VAUBAN, par M. Georges MICHEL, lauréat de l'institut. — 4 volume in-8° de 475 pages (1879), chez Plon ; — prix : 7 fr. 50 c.

Les pseudo-philosophes du XVIII^e siècle ont exalté, pour leurs intérêts de sectaires, l'illustre Vauban. De nos jours, les libres penseurs l'opposent à ceux qu'ils appellent les oppresseurs de la conscience et de la pensée.

Cette profanation d'une renommée si éminemment française ne doit en rien là ternir.

Vauban restera, dans l'histoire, comme une des plus éclatantes personnifications du génie et des hautes qualités qui distinguaient nos aïeux.

Il naquit le 15 mai 1633, dans le Morvan bourguignon, au village de Saint-Léger-du-Fougeret.

A dix ans, il perdit son père, et son humble maison de tenancier chargé de dettes devint la propriété des créanciers. Le respectable curé de la paroisse, l'abbé Fontaine, recueillit l'orphelin dans son presbytère et lui inculqua, en même temps que les éléments des lettres, de fortes croyances religieuses qu'il n'abandonna jamais. Une admirable aptitude aux sciences mathématiques et physiques distingua son jeune âge. A dix-huit

ans, ce gentilhomme en détresse vint demander une place dans l'armée de Condé. Son amour de la gloire l'égara quelque temps dans les rangs d'un rebelle ; mais Mazarin, si habile dans la connaissance des hommes, le ramena au devoir et eut l'honneur d'en faire une puissance au service du roi.

Ce jeune homme, parti de si bas, fut littéralement, comme on dit aujourd'hui, le fils de ses œuvres ; d'échelon en échelon, il monta jusqu'au sommet des grandeurs militaires. Ingénieur du roi à vingt-deux ans, il fut successivement capitaine d'une compagnie dans le régiment de La Ferté, lieutenant aux gardes avec une pension considérable, commissaire général des fortifications (1678), grand'croix de l'Ordre de Saint-Louis, lieutenant général, chevalier des ordres du roi (1705), — c'était la plus belle des récompenses honorifiques, — enfin commandant supérieur de toutes les places de Flandre dans la guerre de succession.

Avant tout, Vauban fut un ingénieur de génie ; il dépassa de beaucoup les trois ingénieurs de ce temps les plus célèbres : Niquet, Choisy et Lépara.

Nous ne saurions énumérer ici toutes les places dont il dirigea le siège et la défense, non plus que tous les ouvrages de fortification ou de stratégie auxquels il voua, pendant près de quarante ans, son activité dévorante, servie par une volonté de fer et une puissance extraordinaire de travail. On sait quelle large place la guerre de siège avait dans les campagnes du XVII^e siècle. Vauban fut donc à l'œuvre dans les périodes militaires du grand règne. De 1670 à 1703, il dirigea 30 sièges, fortifia ou bâtit plus de 150 places. Doué d'un coup d'œil d'une étonnante sûreté, il n'accordait rien aux vicissitudes de la fortune. Il surveillait les détails d'exécution ; il était sur les lieux, bravant les intempéries, prenant à peine quelques heures de sommeil et une grossière nourriture, conduisant tout avec précision et animant tout de son courage indomptable. Que de mémoires, que de rapports, que de lettres où il développait ses idées, scrutait une foule de questions, les élucidait avec l'habituelle netteté de son esprit, jusqu'à ce que l'évidence vainquit les résistances presque insurmontables d'abord des courtisans et des ministres, du roi lui-même. Il était toujours, on peut le dire, par monts et par vaux. Il visitait minutieusement les tranchées, il allait d'une place à l'autre, pour inspecter et mener à bien ses grands projets.

ne s'y doit point arrêter, et dans ce voyage institué par Dieu, il a droit à tous les respects. Dès lors tout s'explique et tout s'organise.

Voilà précisément où le livre de M. Loudun s'élève et répand d'heureuses clartés. L'écrivain brise hardiment en visière aux faux principes, aux raisonnements poussifs, aux solennelles niaiseries et utopies des docteurs révolutionnaires. Comme il se moque de l'orgueil des découvertes, en prouvant que la plupart du temps on n'a fait que retrouver ! Comme il fait bon marché des *entraîneurs* de la multitude ! « Il y a dans tous les siècles un » courant qui coule dans le monde et porte les idées ; ce n'est » pas un seul homme qui aborde au rivage, mais plusieurs avec » lui (p. 124). » En un mot, le christianisme renouvelle tout ; il est lui-même le tout des peuples. C'est lui qui crée la royauté chrétienne, la plus belle des institutions ; lui qui inspire les lois les plus humaines ; lui qui maintient la famille dans sa providentielle sainteté ; lui qui incline le puissant vers le faible, et rehausse celui-ci jusqu'au puissant. Notre auteur ne sait pas ce que c'est que les compromis : avec la force du raisonnement unie à la force et à l'élégance du style, il défend les vieilles institutions, royauté, hérédité, droit d'aînesse, *préjugés* même, dans le sens de vérités ambiantes au milieu des peuples. Tout cela est vigoureux autant que limpide ; on sort, auprès de lui, de l'atmosphère chargée de sophisme, que nos tristes temps nous contraignent à respirer. Et le droit divin, philosophiquement compris, comme on le venge des ineptes attaques du ruisseau ou de la fatuité bourgeoise ! le parlementarisme, comme on le dépouille de son clinquant pour le présenter avec sa stérilité, son étroitesse, ses insanités chroniques ! De telles pages devraient être reproduites dans les feuilles honnêtes ; elles impressionneront tout lecteur en possession de lui-même. Il n'est pas jusqu'à l'*étiquette* dont on ne nous rappelle la valeur dans toute société fondée, stable et vivante. Indiquons les pages sur la chevalerie chrétienne (pp. 224 et suiv.) .

L'œuvre se continuera, et bientôt, nous l'espérons. M. Loudun s'est acquis par elle de nouveaux droits à l'estime et à la reconnaissance des hommes pour qui exister ne consiste pas à faire chiffre dans la cohue.

4-6. — 49. ŒUVRES COMPLÈTES DE S. E. LE CARDINAL DECHAMPS, de la congrégation du T.-S. Rédempteur, archevêque de Malines, primat de Belgique. — H. Dessain, éditeur à Malines, imprimeur du Saint-Siège, de la Sacrée Congrégation de la Propagande et de l'archevêché de Malines ; — prix : 14 volumes in-8°, broché 70 fr., relié 98 fr. — 14 volumes in-12, broché 49 fr., relié 63 fr.

Nous apportons une bonne nouvelle aux amis de la science et de la foi : la publication des œuvres complètes de Son Éminence le Cardinal Dechamps, Archevêque de Malines. Plusieurs volumes de ces œuvres ont paru successivement, à partir de 1843, mais le Cardinal a beaucoup écrit dans ces derniers temps, et c'est la première fois que tout ce qu'il a écrit se trouve réuni en une seule édition.

Il est désormais superflu de s'étendre sur l'importance de ses travaux. Trois choses, ou plutôt trois faits l'ont établie depuis longtemps : et d'abord, la plupart des ouvrages du Cardinal ont été, dès leur apparition, traduits dans les principales langues de l'Europe, et c'est l'Allemagne, par d'éminents écrivains de Mayence, qui a pris l'initiative de ces traductions ; — les ouvrages du Cardinal ont donné lieu à de vives controverses, à de grandes luttes doctrinales ; — ils en sont sortis triomphants, car on s'appuie sur eux dans l'enseignement classique, là même où les luttes furent les plus ardentes comme le prouvent de récentes publications de plusieurs professeurs de Saint-Sulpice.

Mais ces faits ont été suivis d'autres faits d'une plus grande portée : Dans un bref relatif au travail si connu que Monseigneur Dechamps a fait paraître en 1869 sur *l'Infaillibilité et le futur Concile*, le pape Pie IX caractérise ainsi les œuvres du Cardinal : « Nous vous félicitons, Vénérable Frère, de ce que, dans » ce nouvel ouvrage, comme dans ceux qui l'ont précédé, vous » avez fait voir clairement que la droite raison rend un tel té- » moignage à la foi catholique, que non seulement les croyants, » mais les rationalistes eux-mêmes sont contraints de reconnaître » l'absurdité des opinions contraires : *Gratulamur tibi, Venerabilis Frater, quod, sicut alias, sic in nuperò opere tuo : DE IN-* » *FALLIBILITATE ET CONCILIO GENERALI luculenter ostenderis, ita* » *rectam rationem suffragari catholicæ fidei, ut non modo pii,* » *sed et ipsi rationalistæ absurda fateri cogantur commenta quæ* » *ab ipsa dissentiunt.* » C'est là, en effet, le caractère général

des œuvres du Cardinal : de mettre en pleine lumière l'harmonie de la raison et de la foi.

Après un tel éloge du Chef de l'Église, il n'est pas étonnant que dans la Constitution *Dei filius* sur les grandes erreurs qui règnent de nos jours, le Concile du Vatican ait confirmé l'une des données fondamentales des œuvres apologétiques du Cardinal, quand il a constaté que le grand fait de l'Église catholique constitue, *par lui-même*, un motif décisif de crédibilité, c'est-à-dire une preuve irréfragable et toujours vivante de la divinité du christianisme ; vérité qui n'est pas nouvelle, sans doute, comme le Cardinal l'a toujours fait remarquer avec soin, mais que l'on a trop souvent perdue de vue dans l'enseignement philosophique et théologique. Monseigneur Pie, le savant Évêque de Poitiers, écrivant à un Docteur en théologie de l'Université de Louvain ¹ s'exprimait ainsi à ce sujet « J'ai particulièrement apprécié ce » que vous dites si bien *de la constatation populaire de la vérita-* » *ble doctrine religieuse*. Ce point avait été traité d'une manière » neuve et saisissante par votre éminent métropolitain, alors » qu'il était encore le P. Dechamps, et la première constitution » doctrinale du concile du Vatican lui a fait l'honneur très mé- » rité de reproduire le fond et à peu près la forme de son argu- » ment. Je m'explique donc fort bien que vous l'ayez mis en » lumière avec complaisance. »

L'ouvrage que le Cardinal a intitulé : *Le Christ et les antechrists dans les Écritures, l'histoire et la conscience*, démontre la dignité de Jésus-Christ par l'unité manifestement surhumaine des deux Testaments, par l'histoire générale du monde, par l'histoire intime de l'homme lui-même. Ce volume a paru bien avant l'écrit de Renan sur Notre Seigneur Jésus-Christ, et il a d'avance réduit à l'impuissance cette nouvelle tentative sacrilège, en montrant que pour nier la divinité du Christ, il faudrait changer l'ordre des temps, refaire les siècles, créer une nouvelle histoire de l'humanité, et que pour penser à cela, il est six mille ans trop tard.

Dans les *Entretiens* sur la démonstration catholique de la révélation chrétienne, le Cardinal établit la thèse dont nous parlions tout à l'heure : que l'Église, revêtue de ses éclatants ca-

1. Le Docteur Van Weddingen.

ractères, reste en ce monde le témoin irrécusable de la divinité de son auteur, la preuve permanente de la vérité de la foi. Les *Entretiens*, dans cette dernière édition, sont précédés d'une préface où se trouve résumée la controverse à laquelle ils ont donné lieu.

Dans les deux volumes sur la *Certitude en matière de religion*, l'auteur réunit et résume, non ses deux premiers ouvrages, mais ce qu'ils ont de commun, c'est-à-dire la démonstration de la foi par toute *une chaîne de faits subsistants*. Reprenant ainsi, en partie du moins, ce qu'il avait déjà publié, l'auteur se montre peut-être ici plus maître encore de son sujet, plus rapide dans l'exposé des faits, plus fier de ce qu'ils ont de victorieux, quand il porte à l'incrédulité le défi qu'elle n'a jamais relevé.

La Nouvelle Ève est une œuvre à la fois dogmatique et ascétique. Nous l'intitulerions volontiers *Marialogie*, car elle contient *la science proprement dite* des grandeurs de Marie, mais la science mise à la portée des gens du monde, et aussi pleine d'onction que de lumière. Les prières qui terminent tous les chapitres de la *Nouvelle Ève* ont été, nous en somme sûrs, écrites à genoux. On y retrouve l'orateur qui finissait tous ses sermons par une prière, et qui savait si bien faire prier avec lui.

Le volume sur *l'Infaillibilité et le Concile général* est complété, dans cette édition, par les lettres de l'auteur à divers publicistes. On y remarque surtout celles où les chefs du pauvre *vieux-catholicisme*, si convaincus de la supériorité de leur critique, sont confondus par des documents du premier ordre, et que l'on croyait perdus, sur la tradition de l'Église de France, et en particulier sur la fameuse assemblée du clergé en 1625 et en 1626.

Les œuvres *exclusivement* oratoires ne comprendront qu'un volume, mais deux des quatre volumes des œuvres pastorales appartiennent en partie aux œuvres oratoires elles-mêmes. Les œuvres exclusivement pastorales et administratives contiennent des Documents très importants au point de vue de l'histoire ecclésiastique et des luttes de l'Église à notre époque.

Les *Opuscules* comprendront trois volumes. Les divers titres de ces opuscules indiquent assez ce qu'ils ont de pratique et d'intéressant. Ce sont : *Pie IX et les erreurs de son temps* : — *La franc-maçonnerie* ; — *La loge et le temple* ; — *Appel et défi* ; *appel à la bonne foi d'un protestant de naissance, et défi à un*

rationaliste de profession ; — Avertissement aux familles sur plusieurs erreurs relatives à l'éducation publique ; — Le progrès des arts ; — La vie de plaisirs ; — La grande pensée de S. Vincent de Paul, et la principale de ses œuvres ; — Les origines de la Fête-Dieu ; — La sainte Étoile vengée, et le pèlerinage de Saint-Hubert ; — Le libéralisme et les Catholiques-libéraux ; — Lettre à Sa Majesté l'empereur d'Allemagne ; — Du serment de fidélité à plusieurs Constitutions modernes.

Le volume des *Mélanges* contient des dissertations d'une haute portée, par exemple :

Sur l'influence de la philosophie allemande et principalement de la méthode de Hegel.

Sur le dogme de la création.

Sur les extrémités doctrinales auxquelles sont réduits ceux qui nient le péché originel.

Sur les préjugés relatifs à l'Apocalypse ; — sur les obscurités et les clartés de cette prophétie, dont les grands traits sont expliqués dans le même sens par l'unanimité des Pères ; sur les erreurs relatives à la fin du monde.

Sur le caractère des prophéties en général, et en particulier de la prophétie d'Isaïe : *Ecce Virgo concipiet et pariet filium.*

Le volume des *Lettres philosophiques et théologiques* est suivi de trois ou quatre volumes de *Lettres diverses*, où l'on trouve un assez grand nombre de lettres de direction.

Dans *un mot de l'auteur*, sorte de préface de ses œuvres complètes, le Cardinal dit : « J'avoue que, semblable à bien d'autres, j'ai toujours désiré quelques années de repos et de solidité, afin de revoir mes divers écrits à loisir, mais le temps s'envole, la vieillesse vient, et le repos ne vient pas. Il faut donc que je me résigne à une révision rapide, quoique attentive, de ce que j'ai publié jusqu'ici. Après tout, cette sorte de révision est peut-être la meilleure. Dans les livres remaniés avec trop de soin, la pensée est ordinairement rendue d'une manière moins vivante que dans les œuvres de premier jet. Et puis, tous, nous sommes disposés à mieux accueillir la vérité, lorsqu'elle se présente vêtue sans recherche, et parfois même dans un certain négligé. Faits pour elle, nous la voulons pour elle-même, sans prendre garde à son costume. Les plus magnifiques ornements, d'ailleurs, n'ajoutent rien à sa

» beauté, et ne peuvent augmenter l'éclat qui lui est propre.
» Cette pensée console tous ceux qui n'écrivent pas pour écrire,
» mais pour servir les âmes. »

Nous croyons pouvoir ajouter que ce que le Cardinal vient de dire ne l'a cependant pas empêché, en revoyant ses écrits, d'y faire des milliers de modifications, et de nous déclarer un jour qu'arrivé à l'âge de près de soixante-dix ans, il ne signerait de bon cœur les écrits de sa jeunesse, et même ceux de son âge mûr, que dans la forme où les reproduit l'édition des *œuvres complètes*.

Quatorze volumes de cette édition sont aujourd'hui en vente, et les trois ou quatre volumes des *Mélanges* et des *Lettres* suivront de près.

4. 5. — 50. ORIGINES DE LA FRANCE CONTEMPORAINE (LES), par H. TAINE. — 2 volumes in-8° de 500 pages. Le 3° et dernier n'a pas encore paru (1879), chez Hachette ; — prix : 7 fr. 50 le volume.

Ne marchandons pas l'éloge à qui le mérite largement, et, sans hésiter, appliquons à M. Taine ce que Cicéron disait d'un de ses adversaires politiques, orateur éminent : *Ecce in manibus vir præstantissimo ingenio et summo studio*, voici un maître écrivain, et l'histoire de la Révolution n'avait pas encore été traitée avec cette puissance d'investigation et de style. M. Thiers encore fort jeune, et qui voulait faire son chemin par la Révolution, avait un intérêt trop vif à la glorifier ; et il a donné une apologie, une légende plutôt qu'une histoire, et seulement une œuvre d'écolier précoce. On attendait l'histoire et la voici.

L'ouvrage est exécuté selon une exacte méthode et avec une régularité parfaite qui s'étend à tout, ensemble et détails. *Les origines de la France contemporaine*, ce titre, par lui-même, implique trois parties, ou, comme on dit en Allemagne, trois moments : L'ancienne France, ou *ancien régime*, la dissolution de l'ancienne France, et ce qui en prit la place. C'est une belle trilogie. Les deux dernières phases sont proprement la Révolution. La première et la seconde sont entre nos mains sous la forme de deux beaux volumes in-8°, et le public attend la troisième avec une légitime impatience.

L'ancien régime se divise en cinq livres : 1° la structure de la société ; 2° les mœurs et les caractères ; 3° l'esprit et la

doctrine ; 4° la propagation de la doctrine ; 5° le peuple. *La Révolution*, tome 1^{er}, en comprend trois : 1° l'anarchie spontanée ; 2° l'Assemblée constituante et son œuvre ; 3° la constitution appliquée. La logique est partout et l'art n'y perd rien, comme on va voir. Les chapitres se subdivisent en numéros qui sont autant de petits tableaux ayant chacun son sujet propre et distinct, mais reliés entre eux par des transitions toujours lumineuses, souvent spirituelles et piquantes. Elles indiquent les sujets des tableaux et sont comme des titres qui se fondent dans le texte. L'écrivain est peintre autant qu'on peut l'être la plume à la main : dessein, couleur, relief, perspectives, attitudes et contrastes, il a recours à tous les moyens d'expression, qu'il possède à un degré supérieur. La lecture d'un volume produit l'effet d'une galerie de peintures qu'on viendrait de parcourir : On n'a pas seulement entendu, on a vu des yeux de l'imagination ; et l'impression sera durable, car elle est profonde. *La Révolution* représente le procédé révolutionnaire pris sur le fait, et comme malheureusement le sujet n'est pas dénué d'actualité, nous essaierons de donner une analyse un peu détaillée de ce volume, en empruntant, le plus souvent, les propres paroles de l'auteur : Ce sera à la fois une analyse, une citation et un article de circonstance.

« C'est donc une révolte, dit Louis XVI en apprenant la prise de la Bastille. — Sire, répondit le duc de Laroche-foucauld-Liancourt, c'est une révolution. » L'événement était bien plus grave encore, reprend M. Taine, c'était une *dissolution*. Deux causes excitent et entretiennent l'émeute universelle. La première est la disette, qui permanente, prolongée pendant dix ans, et aggravée par les violences mêmes qu'elle provoque, va exagérer jusqu'à la folie toutes les passions populaires et changer en faux pas convulsifs toute la marche de la Révolution. Sous Louis XIV et sous Louis XV on avait jeûné et pâti davantage ; mais les émeutes, rudement et promptement réprimées, n'étaient que des troubles partiels et passagers. Quand un mur est trop haut, on ne songe même pas à l'escalader. — Mais voici que le mur se crevasse, et que tous ses gardiens, clergé, noblesse, tiers état, lettrés, politiques, et jusqu'au gouvernement lui-même y pratiquent une large brèche. Pour la première fois les misérables aperçoivent une issue ; ils s'élancent d'abord par pelotons, puis en masse, et la révolte est maintenant universelle, comme

autrefois la résignation. C'est que par cette ouverture l'espérance entre comme une lumière et descend peu à peu jusque dans les bas-fonds, c'est la seconde cause. Par les enquêtes des assemblées locales, le peuple s'éveille et prend connaissance de son état. La convocation des états généraux fait naître l'espoir. Il faut remarquer la coïncidence des premiers troubles avec les premières assemblées. Dans les quatre mois qui précèdent la prise de la Bastille, on peut compter plus de trois cents émeutes en France. Voici qu'avec les affamés, les bandits entrent en scène. C'est une jacquerie et un brigandage universel. L'exemple est contagieux, on était parti pour avoir du pain, on finit par des meurtres et des incendies, et la sauvagerie qui se déchaîne ajoute ses violences illimitées à la révolte limitée du besoin. Se voyant mollement réprimée par un pouvoir que la sensibilité du XVIII^e siècle avait énervé, elle se crut autorisée et tout fut perdu. « La douceur du roi, des chefs militaires est admirable : on admet (c'était la doctrine des philosophes) que le peuple est un enfant, qu'il ne pèche jamais que par erreur, qu'il faut croire à son repentir, et, sitôt qu'il rentre dans l'ordre, de le recevoir avec des effusions paternelles. » L'idylle était alors le genre littéraire le plus en honneur.

Après les provinces, la capitale : Paris jusqu'au 14 juillet. Les vagabonds, recrue d'émeute, s'y accumulent ; ajoutez 200,000 indigents à demeure. A cette masse qui a faim et qui souffre, et quel est le peuple qui ne souffre pas ! on persuade que l'humanité est faite pour jouir en ce monde seulement. Un ferment nouveau est entré dans la masse ignorante et grossière, et les idées nouvelles font leur effet. Il y a longtemps qu'elles ont filtré insensiblement de couché en couche, et qu'après avoir gagné l'aristocratie, toute la partie lettrée du tiers état, les gens de loi, les écoles, toute la jeunesse, elles se sont insinuées goutte à goutte et par milles fissures, dans la classe qui vit du travail de ses bras. Les grands seigneurs, à leur toilette, ont raillé le christianisme et affirmé les droits de l'homme devant leurs valets, leurs perruquiers, leurs fournisseurs et toute leur antichambre. Les gens de lettres, les avocats, les procureurs ont répété d'un ton plus âpre, les mêmes diatribes et les mêmes théories aux cafés, aux restaurants, dans les promenades et dans tous les lieux publics. On a parlé devant les gens du peuple comme s'ils n'étaient

point là, et, de toute cette éloquence déversée sans précaution, il a jailli des éclaboussures jusque dans le cerveau de l'artisan, du cabaretier, du commissionnaire, de la revendeuse et du soldat.

Sur la fin d'avril, la foule saccage la maison d'un honnête bourgeois, Réveillon, accusé faussement d'avoir *mal parlé* du peuple ; c'est le premier exploit, dans Paris, du peuple qui va devenir souverain, qui ne l'est pas encore tout à fait, et qui est déjà ombrageux et susceptible comme un empereur romain. — Affamés, bandits et patriotes, ils font un corps, et désormais la misère, le crime, l'esprit public s'assemblent pour fournir une insurrection toujours prête aux agitateurs qui voudront la lancer.

Mais déjà les agitateurs sont en permanence. Le Palais-Royal est un club en plein air où, toute la journée et jusque bien avant dans la nuit, ils s'exaltent les uns les autres et poussent la foule aux coups de mains. Dans cette enceinte protégée par les privilèges de la maison d'Orléans, la police n'ose entrer, la parole est libre, et le public qui en use semble choisi exprès pour en abuser. Les attroupements populaires deviennent un pouvoir politique sous la pression duquel délibère et vote l'Assemblée. C'est la dictature de la foule attroupée, et ses procédés, conformes à sa nature, sont les voies de fait : sur tout ce qui lui résiste, elle frappe. Les soldats font défection : le Palais-Royal devient l'asile des déserteurs. Maintenant la prise de la Bastille n'a pas de quoi nous surprendre : le moment fatal est arrivé. Ce n'est pas un gouvernement qui tombe pour faire place à un autre, c'est tout gouvernement qui cesse pour faire place au despotisme intermittent des pelotons que l'enthousiasme, la crédulité, la misère et la crainte lanceront à l'aveugle et en avant. — De Launay, Foulon, Berthier assassinés, il est clair qu'il n'y a plus de sécurité pour personne. « Pour tout homme impartial, la terreur date du 14 juillet. Personnes et biens, grands et petits, particuliers et fonctionnaires, le gouvernement lui-même, tout est sous la main de la multitude. Dès ce moment il n'y eut plus de liberté, même dans l'Assemblée nationale... La France se tut devant trente factieux. L'Assemblée devint entre leurs mains un instrument passif qu'ils firent servir à l'exécution de leurs projets. La brute énorme qui a pris le mors aux dents le garde, et ses ruades deviennent plus fortes. Car non seulement les deux

aiguillons qui l'ont effarouchée, je veux dire le besoin d'innovation et la disette quotienne, continuent à la piquer, mais les frelons politiques, multipliés par milliers, bourdonnent à ses oreilles et la licence dont elle jouit pour la première fois, jointe aux applaudissements dont on la comble, la précipitent chaque jour plus violemment. On glorifie l'insurrection ; pas un assassin n'est recherché ; c'est contre la conspiration des ministres que l'Assemblée institue une enquête. On décerne des récompenses aux vainqueurs de la Bastille ; on déclare qu'ils ont sauvé la France. On célèbre le peuple, son grand sens, sa magnanimité, sa justice. On adore le nouveau souverain ; on lui répète en public, officiellement, dans les journaux, à l'Assemblée, qu'il a toutes les vertus, tous les droits, tous les pouvoirs. S'il a versé le sang, c'est par mégarde, sur provocation, et toujours avec un instinct infailible. D'ailleurs, dit un député, « ce sang était-il si pur. » La plupart aiment mieux en croire la théorie de leurs livres que l'expérience de leurs yeux ; ils persévèrent dans l'idylle qu'ils se sont forgée. A tout le moins, leur rêve, exclu du présent, se réfugie dans l'avenir : demain, quand la constitution sera faite, le peuple devenu heureux, redeviendra sage ; résignons-nous à l'orage qui conduit à un si beau port. En attendant, par delà le roi inerte et désarmé, par delà l'Assemblée désobéie ou obéissante, on aperçoit le monarque véritable, le peuple, c'est-à-dire *l'attroupement*, cent, mille, dix mille individus rassemblés au hasard, sur une motion, sur une alarme, et tout desuite, irrésistiblement, législateurs, juges et bourreaux. Puissance formidable, destructive et vague, sur laquelle nulle main n'a encore de prise, et qui, avec sa mère, la liberté aboyante et monstrueuse, siège au seuil de la Révolution, comme les deux spectres de Milton aux portes de l'Enfer : « L'une semblait une femme jus- » qu'à la ceinture, et belle, mais finissait ignoblement en replis » écailleux, volumineux et vaste serpent armé d'un mortel ai- » guillon. A sa ceinture, une meute de chiens d'enfer aboyaient » éternellement, de leurs larges gueules cerbéréennes béantes, » et sonnaient une hideuse volée, et cependant quand ils » voulaient, ils rentraient rampant, si quelque chose trou- » blait leur bruit, dans son ventre, leur chenil, et de là encore » aboyaient et hurlaient au dedans, invisibles... L'autre forme, » si l'on peut appeler forme ce qui n'avait point de forme

» distincte dans les membres, les articulations ni la stature; ou
» substance ce qui paraissait une ombre, était debout, noire
» comme la nuit, farouche comme dix Furies, terrible comme
» l'Enfer, et secouait un dard formidable. Ce qui semblait sa
» tête, portait l'apparence d'une couronne royale, et avec d'hor-
» ribles enjambées elle avançait. »

Cette page étincelante citée tout entière en passant servira d'échantillon. Poursuivons le résumé.

Donc du paysan, de l'ouvrier, du bourgeois, la Révolution a fait tout d'un coup sortir le barbare, bien pis, *l'animal primitif, le singe grimaçant, sanguinaire et lubrique, qui tue en ricanant et gambade sur les dégâts qu'il fait.* — Nous soulignons ces mots où percent les doctrines matérialistes de l'auteur. Soyons moins dur et plus vrai. Au lieu d'*animal primitif*, de singe *grimaçant*, mettons *l'homme sans Dieu*, car cette laideur que M. Taine découvre dans le révolutionnaire, ce n'est pas une autre espèce, les espèces étant par le fait sans communication entre elles et sans transition de l'une à l'autre. C'est toujours l'homme, mais c'est l'homme sans Dieu : cet homme sans Dieu que Pascal avait en vue et dont il décrit la misère, la bassesse et l'atrocité. L'homme a besoin de Dieu dont rien, pas même la philosophie, ne peut tenir lieu. — Tel est le gouvernement effectif auquel la France est livrée, et, après dix-huit mois d'expérience, le plus judicieux, le plus profond observateur de la Révolution ne trouvera rien à lui comparer que l'invasion de l'empire romain au quatrième siècle : « Les Huns, les Hérules, les Vandales et les Goths ne viendront ni du Nord ni de la mer Noire : ils sont au milieu de nous. »

L'autorité du roi étant brisée, tous les pouvoirs qu'il a délégués tombent à terre. — De ce grand État démoli, il reste quarante mille tas d'hommes, chacun isolé et séparé, villes, bourgades, villages, où des corps municipaux, des comités élus, des gardes nationales improvisées, tâchent de parer aux plus grands excès. Parfois alors, ces bourgeois, devenus souverains, poussent un cri de détressé sous la main du souverain de la rue qui les tient à la gorge. Cependant la disette continue et s'aggrave. Les soupçons les plus étranges, les terreurs paniques s'emparent de l'esprit du peuple qui, ne se sentant plus gardé, prend peur. Tout le monde s'arme : guerres, pillage partout, convois arrêtés, blés

pillés, meuniers et marchands de grains pendus, décapités, massacrés, fermiers sommés sous menace de mort de livrer jusqu'à leur réserve de semence, propriétaires rançonnés, maisons sacagées. Impunis, tolérés, excusés ou mal réprimés, les attentats se répètent et se propagent d'abord contre les personnes et les propriétés publiques. Selon l'usage, la canaille marche en tête et marque à son empreinte toute l'insurrection. -- Telle est la vie publique en France depuis le 14 juillet : dans chaque ville les magistrats se sentent à la merci d'une bande de sauvages, parfois de cannibales. Ceux de Troyes viennent de torturer Huez à la manière des Hurons ; ceux de Caen ont fait pis : le major de Belzunce, non moins innocent que Huez et garanti par la foi jurée, a été dépecé comme Lapérouse aux îles Fidji, et une femme a mangé son cœur. Bien entendu, les impôts ne rentrent pas. Les forêts sont dévastées : maraudage et chasse universels. On passe aux attentats contre les personnes et les propriétés privées. Les *aristocrates* sont dénoncés au peuple comme ses ennemis, et on est aristocrate non seulement par la richesse, mais aussi par l'intelligence et la vertu. *Omnis ars bona in exilium acta*. La jacquerie sévit surtout dans l'Est, elle s'attaque aux châteaux, aux propriétés féodales et à la fin à toute propriété.

A Paris comme en province, l'autorité est partout excepté où elle devrait être ; les districts l'ont déléguée et en même temps retenue ; chacun d'eux agit comme s'il était seul et souverain. Le peuple accuse, condamne, exécute ou fait grâce, comme il l'entend. C'est lui qui est monarque. Pauvre monarque et que sa souveraineté reconnue laisse plus misérable qu'auparavant et plus il sera roi de cette façon, plus il sera misérable. Le pain est toujours rare, et, aux portes des boulangers, la queue ne diminue pas. La richesse s'exile de Paris et la misère s'y condense. Dans cette foule souffrante et mendiante, les hommes d'exécution deviennent chaque jour plus nombreux ; ce sont les déserteurs, et, de chaque régiment, ils arrivent à Paris par bandes, parfois deux cent-cinquante en un seul jour ; là, caressés, fêtés à l'envi, ayant reçu de l'Assemblée nationale cinquante livres par homme, maintenus par le roi dans la jouissance de leur prêt, régalez par les districts dont un seul doit 14,000 livres pour le vin et les cervelas qu'il leur a fournis, ils se sont accoutumés à plus de dépense, plus de licence, et leurs camarades les suivent.

Dans la nuit du 31 juillet, les gardes françaises de service à Versailles abandonnent la garde du roi, et se rendent à Paris, sans officiers, mais avec armes et bagages, afin d'avoir part au traitement que la ville de Paris fait à leur régiment. Leur quartier général est le Palais-Royal, parmi les agitateurs qui leur donnent le mot d'ordre. Désormais tout dépend de ce mot, il n'y a qu'à regarder les nouveaux chefs populaires pour savoir ce qu'il sera. Administrateurs et membres des assemblées de districts, motionnaires de corps de garde, de cafés, de cercles et de places publiques, faiseurs de brochures et de gazettes, ils ont pullulé comme des insectes bourdonnants éclos en une nuit d'orage : procureurs, clercs de notaire, artistes, marchands, courtauds de boutique, comédiens, avocats surtout. Dans les soixante assemblées de district, les avocats font rouler les dogmes ronflants du catéchisme révolutionnaire. Une fumée d'orgueil et de grands mots s'est répandue dans les cervelles : celui qui délire le plus haut est le coryphée de la multitude, et il conduit l'exaltation qu'il accroît. Les principaux, les plus populaires, ce sont les fruits secs et les fruits verts de la littérature et du barreau. Il est passé en dogme que dans un gouvernement bien constitué, le peuple en corps est le véritable souverain. Là dessus, le club tumultueux qui remplit le Palais-Royal se substitue à l'Assemblée de Versailles : l'Assemblée pure régente l'Assemblée impure, et le café de Foy prétend gouverner la France.

Le 1^{er} août, Thouret, que le parti modéré de l'Assemblée vient d'élever à la présidence, est obligé de se démettre ; le Palais-Royal a menacé d'envoyer une bande pour le tuer avec ceux qui ont voté pour lui, et des listes de proscription, où sont inscrits plusieurs députés, commencent à courir. A partir de ce moment, dans toutes les grandes délibérations, abolition du régime féodal, suppression des dîmes, déclaration des droits de l'homme, question des deux Chambres, veto du roi, la pression du dehors fait pencher la balance : c'est ainsi que la déclaration des droits de l'homme repoussée en séance secrète par vingt-huit bureaux sur trente, est imposée par les tribunes en séance publique.

A la fin de septembre, Mirabeau disait : « Tout est perdu, le roi et la reine y périront, et la populace battra leurs cadavres... » Huit jours après, contre le roi et la reine, contre l'Assemblée nationale et le gouvernement, contre tout gouvernement présent et fu-

tur, éclatent les journées des 5 et 6 octobre; le parti violent qui règne à Paris s'empare des chefs de la France pour les détenir à demeure sous sa surveillance et pour consacrer ses attentats intermittents par un attentat permanent.

Le tableau si vivant des journées des 5 et 6 octobre termine le livre si bien intitulé l'*Anarchie spontanée*.

Telle est la fraternité nouvelle, conclut l'auteur, un convoi funèbre de toutes les autorités légales et légitimes, un triomphe de la brutalité sur l'intelligence, un mardi-gras meurtrier et politique, une formidable descente de la Courtille qui, précédée par ses insignes de mort, traîne avec elle les chefs de la France, roi, ministres et députés, pour les contraindre à gouverner selon ses folies et pour les tenir sous ses piques, jusqu'au moment où il lui plaira de les égorger. Cette fois, on n'en peut douter, la Terreur est établie et à demeure.

L'analyse de la seconde moitié du volume fera l'objet d'un second article.

Tel est le témoignage de M. Taine sur la Révolution. Est-il suspect? pas le moins du monde, puisque M. Taine professe le matérialisme, c'est-à-dire la philosophie dont s'autorisent les auteurs et les acteurs de la Révolution. La philosophie de l'auteur, si regrettable ailleurs, l'est donc moins ici, puisqu'elle augmente la force de sa parole. Ajoutons que si elle se mêle ça et là dans le récit, elle n'en fait pas essentiellement partie. Volontiers nous la comparerions à ces ornements mobiles des vases antiques qui s'appliquaient ou se retiraient à volonté. Enlevons donc par la pensée le matérialisme de M. Taine, et à sa place insérons la philosophie de Joseph de Maistre : le chef-d'œuvre y gagnera loin d'y perdre et nous aurons une histoire de la Révolution qui ne laissera rien à désirer. En quoi consiste la philosophie de Joseph de Maistre sur la Révolution. Tout le monde la connaît et le grand homme l'a exprimée d'un mot. « La Révolution française est satanique dans son principe. » Dieu n'est pas plus sorti d'un homme et d'une société, que Satan y entre. Il entre par bien des portes, notamment par celle, toujours ouverte, de la souffrance. Le Christ avait fait comprendre aux Français le mystère de la souffrance : à son école ils avaient appris qu'elle tient aux membres de l'humanité comme la tunique de Déjanire à ceux d'Hercule, qu'incapables de l'arracher et de

la supprimer en ce monde, ils devaient en profiter et la supporter de manière à la déposer pour jamais sur le seuil d'un monde meilleur. Tant que les Français suivaient le Christ, ils souffraient certainement, c'est le lot de l'homme, surtout du gros de l'humanité ici-bas ; mais ils souffraient avec un courage et un espoir qui allégeaient singulièrement la souffrance, et ils ne se retournaient pas violemment et comme en fureur sur leur lit de souffrance, ils ne faisaient pas de révolution. Pendant tout le XVIII^e siècle la philosophie travailla de tout son pouvoir à détruire la foi du Christ, et dès qu'elle eut achevé son œuvre, la conséquence ne se fit pas attendre : sur tous ces hommes qui ne comprenaient plus le mystère de la souffrance, la souffrance pesa plus fort que jamais. C'est par là que Satan les prit : détruisez, leur dit-il, le temple de cette société bâti par le Christ dans lequel vous souffrez ; ensemble et sous ma direction nous en construirons un autre où je vous promets le bonheur. On se mit à l'œuvre et la Révolution se fit, et la souffrance, loin de disparaître, augmenta toujours. Car Satan est essentiellement menteur.

J. B. JEANNIN.

3. 4. — 51. **RÉCITS D'HISTOIRE DE FRANCE** à l'usage des aspirants aux deux brevets pour l'instruction primaire, par J. D. — 1 volume in-42. — Seconde édition. — Paris, chez Delagrave; — prix : 3 fr. 50.

Lorsque parut la première édition de cet ouvrage, nous le recommandâmes à nos lecteurs comme un livre bon et utile, comme un livre qui pouvait être d'un grand secours aux élèves de première et même de seconde division pour se former un style correct, simple et imagé. Ce jugement, que nous avait inspiré une lecture réfléchie de l'ouvrage, a été aussi celui du public et particulièrement des maisons d'éducation qui l'ont connu et adopté. C'est ce que prouvent et le rapide écoulement d'une première édition, et la faveur avec laquelle cette seconde a déjà été accueillie. Elle mérite cette faveur sous tous les rapports ; car non seulement elle a été revue avec soin, mais encore l'auteur l'a enrichie de plusieurs récits qu'on regrettait de ne pas trouver dans la première. Il nous suffira d'indiquer les biographies de la pieuse Clotilde, d'Anne de Beaujeu, que ses contemporains nommaient la *grande dame*, d'Anne d'Autriche, qui prépara le glorieux règne de Louis XIV, et du maréchal de Villars qui sauva la France à la journée de Denain, et qui, à

l'âge de quatre-vingt-deux ans, couronna sa carrière militaire par la prise de Milan.

Deux tableaux, bien instructifs, et qui servent comme de corollaires à l'ouvrage entier, remplissent les dernières pages du livre. Le premier de ces tableaux nous indique les divers agrandissements du royaume depuis Louis XI jusqu'à Napoléon III : il fait ainsi suite à celui du développement du domaine royal sous la branche des Capétiens directs. Le second tableau nous présente, par ordre chronologique, les grandes invasions dont la France a subi le choc douloureux. C'est une longue et sanglante période de revers et de désastres que l'auteur déroule sous nos yeux, et dont il nous révèle le motif et le but : *conquête*, Jules César ; *pillage*, les Sarrasins et les Normands ; *intérêt dynastique* la guerre de Cent ans ; *équilibre européen et intérêts commerciaux*, coalition de l'Europe de 1792 à 1815. Cette dernière date rappelle à l'auteur les calamités dont la France gémit alors, et puis il continue ainsi : « Hélas ! nous-mêmes, n'avons-nous pas vu les horreurs d'une invasion qui a coûté à la France deux provinces, des milliards et des flots de sang ! Souvenons-nous en pour mieux aimer la patrie et pour la relever par nos vertus et notre vaillance. »

Quelle plus belle conclusion de l'ouvrage que ce cri éminemment français ! Nous nous reprocherions sans cesse de ne pas le répéter avec l'auteur, comme aussi de ne pas le féliciter lui-même des services que son livre a déjà rendus, et qu'il rendra encore aux nombreux élèves de nos écoles qui se présentent aux examens pour l'instruction primaire.

En effet, le sujet de la composition écrite est ordinairement tiré de l'histoire de France. Or, le livre dont nous nous occupons renferme, traités avec soin, environ deux cents récits des principaux faits de cette histoire. Dans ces récits revivent et les événements de chaque règne, et les personnages en qui ils se résument. Ici, et c'est justice de le reconnaître, ces personnages, rois et ministres, princes et guerriers, passent sous nos yeux avec les traits les plus saillants de leur physionomie et de leur caractère, avec les mœurs de leur époque, avec les avantages et les défauts de leur siècle, et tous vivent réellement de leur vie propre, de leurs vertus ou de leurs passions. Tantôt ils s'élèvent au-dessus de leurs contemporains par le génie et la gloire,

conseiller d'inoculer la rage aux tempéraments lymphatiques. — Nous savons que dans un tableau les ombres sont admises ; les taches, jamais ; l'artiste les évite ou les fait disparaître.

ALEX. VILLERAIS.

3 4. — 53. **VIE DE SAINT FÉLIX DE VALOIS**, prince de sang royal, par le révérend père CALIXTE, de la Providence trinitaire, président du couvent de Carprais (Aisne). — Troisième édition. — Tournai, Casterman ; — prix :

Ce livre est un hommage de piété filiale que l'auteur a composé dans les lieux mêmes où a vécu et où est mort celui qui fut, avec Jean de Matha, le fondateur du saint ordre des Trinitaires. C'est donc dire tout d'abord qu'en le lisant, on adore, à chaque page, le parfum qui s'échappe tout naturellement de la vie d'un saint religieux qu'un de ses enfants a écrite sous la double inspiration de l'amour et de la vénération. Au reste, on sait que pour bien saisir le caractère d'un fondateur d'ordre et pour bien faire apprécier le but et les moyens de son œuvre, il faut se pénétrer de son esprit, entrer dans ses vues et comme s'identifier avec ses pensées et ses vertus. Or, un tel travail ne devient facile que lorsqu'on a le bonheur d'appartenir à sa famille religieuse : et le livre du père Calixte nous en est une preuve bien frappante.

L'ouvrage se divise en deux parties, dans la première, le bon père raconte en détail et avec une grande facilité d'élocution et un grand charme de style, les divers événements qui ont rempli la carrière de saint Félix de Valois. Dans la seconde, il retrace l'histoire du monastère de Cerfroid, depuis la fondation jusqu'à nos jours. C'est une excellente monographie de cette célèbre abbaye.

Avant d'aborder le récit de la naissance et des premières années de notre saint, le père Calixte a voulu, dans une introduction savante et bien raisonnée, prouver sa descendance royale. Cette introduction est judicieusement placée au lieu qu'elle occupe, car insérée dans le cours de la narration, elle en eût embarrassé la marche. Quant à son mérite intrinsèque, il suffit, pour le faire apprécier, de dire que rien n'est avancé sans preuves vraiment historiques, et dont on ne saurait révoquer le témoignage. Aussi, après avoir lu cette lumineuse dissertation sur un point qui, jusqu'alors, lui avait paru obscur, le savant cardinal dom Pitra a-t-il affirmé à l'auteur que tous ses doutes étaient dissipés

et qu'il était pleinement convaincu que saint Félix appartenait à la dynastie des rois de France.

L'histoire de saint Félix se divise en six livres qui embrassent et font connaître toute la suite de sa vie et racontent les commencements et les progrès du culte dont il a été honoré. C'est avec un touchant et pieux intérêt que sur les pas d'un guide aussi sûr et aussi instruit que le père Calixte, on se plaît à suivre le développement des qualités heureuses dont la nature avait orné le jeune Félix, et que la grâce embellit encore par une riche effusion des dons célestes. Mais combien sont admirables les voies par lesquelles la providence le conduisit à la fondation de l'ordre des Trinitaires ! Obligé de quitter la cour de son père, Raoul IV, à cause du scandale qu'il y donnait, le jeune comte de Valois se retire d'abord auprès de son oncle, Thibaud de Champagne, et puis au monastère de Clairvaux que saint Bernard illustre par ses vertus et ses nombreux miracles. Son dessein était de s'y fixer ; mais saint Bernard, éclairé comme d'une lumière prophétique, lui déclara que telle n'était pas sa vocation, et il l'engagea à retourner vers le comte Thibaud. Celui-ci, charmé de revoir un neveu bien digne de sa tendresse, lui fit accepter de prendre part à la seconde croisade qui s'organisait en France, et que le roi Louis VII devait commander en personne. C'est ainsi que Félix de Valois vit, de ses propres yeux, cette terre de Palestine et ces côtes d'Asie qui devaient être plus tard le théâtre sur lequel ses disciples déploieraient l'héroïsme de leur zèle et de leur charité.

On sait assez combien fut désastreuse cette expédition par la trahison de l'empereur grec Comnène et par l'indiscipline des croisés. Mais après le départ du roi, saint Félix resta encore quelques mois dans les environs de Jérusalem, espérant y trouver, avec la vie érémitique, la paix et la sécurité. Ces deux conditions lui manquèrent bientôt, et il s'embarqua au port de Joppé pour revenir en France. Une tempête jeta le vaisseau sur les côtes de la Ligurie. En ces temps vivait dans les gorges des Apennins, un pieux solitaire, et Félix oubliant sa patrie et la maison de ses pères, vint humblement lui demander de le recevoir comme son disciple et son serviteur. Sous la direction de ce vénérable anachorète, et durant plusieurs années, il se forma à l'étude et à la pratique des vertus religieuses ; et ce fut par son conseil qu'il

s'engagea dans les saints ordres. Quoique l'on ne puisse citer ni le lieu où il les reçut, ni le nom de l'évêque qui les lui conféra, il est certain que saint Félix était prêtre lorsque après la mort du saint ermite, il revint en France et se retira dans la profonde solitude où saint Jean de Matha vint le trouver, et où ils concertèrent ensemble la fondation de l'ordre des Trinitaires pour la rédemption des captifs. Ce fut aussi dans ce monastère de Cerfroid qu'ils avaient bâti de concert, que saint Félix, âgé de 85 ans et entouré d'une nombreuse famille qui faisait sa joie et sa couronne, termina une vie sainte par une mort précieuse devant le Seigneur. De nombreux miracles éclatèrent soudain à son tombeau et le signalèrent à la vénération des peuples.

De nos jours, ce monastère de Cerfroid, détruit en 1793, s'est relevé de ses ruines. Les fils et disciples de saint Félix ont ainsi la consolation de prier et d'exercer la charité dans ces lieux tout parfumés encore des vertus de leur père et fondateur, et tout remplis de sa mémoire et de ses bénédictions.

J. D.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

4. — 54. **Assemblées du diocèse de Castres**, par M. Élie-A. ROSSIGNOL, lauréat (médaille d'or) et membre correspondant des Académies de législation et des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, etc. Toulouse, impr. A. Chauvin (1878). — 1 vol. petit in-8° de 237 pages.

A propos de ce livre, nous ne saurions mieux faire que de reproduire le jugement porté par l'un des critiques les plus autorisés de notre temps. «... M. Élie Rossignol a publié un travail excellent et nouveau en grande partie, travail dont les principaux éléments ont été puisés dans les archives départementales du Tarn. On trouvera là les détails les plus précis sur le rôle joué, pendant plus de deux cents ans, par les assemblées du diocèse de Castres, et sur l'histoire des guerres civiles et religieuses des seizième et dix-septième siècles, d'après les procès-verbaux de ces assemblées. Le livre de M. Rossignol sera utilement consulté, dans ses premières pages, par ceux qui s'occupent surtout d'économie politique, et dans ses dernières pages, par ceux qui s'occupent surtout d'histoire provinciale. » Tous ceux qui liront attentivement le livre que nous recommandons, partageront assurément ce jugement de M. Tamizey de Larroque. Nous ajouterons que le dépouillement très soigneusement fait des registres originaux a fourni plusieurs faits relatifs aux guerres de religion dont aucun historien n'avait parlé jusqu'ici comme une tentative du duc de Joyeuse en 1593 contre Villemar, p. 204.

La peinture que l'auteur trace de l'état du pays à la suite de ces commotions est bien faite pour inspirer la crainte de pareils événements ; on y voit comment les partis les plus justes, comme la Ligue, dont le but premier était le maintien de la religion catholique peuvent en venir à faire peser sur les populations le joug le plus insupportable, p. 212. On trouvera aussi sur le caractère de Joyeuse et sur celui de Montgomery (p. 190) des traits nouveaux qui serviront à faire comprendre les rôles qu'ils ont joué dans l'histoire. Beaucoup de personnes y rencontreront au besoin des faits positifs très propres à réformer les idées que l'on se fait trop souvent de la position des chefs de la hiérarchie ecclésiastique dans l'ordre civil et du rang qu'ils y occupaient.

DOM PAUL PIOLIN.

55. Bulletin de bibliographie étrangère.

Nous nous proposons de faire connaître aux lecteurs de la *Bibliographie Catholique* les principales publications étrangères qui verront le jour, principalement en fait de Belles-Lettres et d'Histoire. Leur multitude ne nous permettra qu'une brève analyse. Toutefois elle sera suffisante pour éclairer nos lecteurs sur l'utilité et l'esprit de ces publications. Nous nous bornons aujourd'hui à un petit nombre de notices :

4. — *Archiv. für die Schweizerische Reformations Geschichte, etc.* — Soleure, Schwendimann, 1868, 1872, 1873. — 3 volumes grand in-8°.

Sous ce titre une association religieuse et polémique qui a pris le titre de *Piussverein Suisse* a publié trois volumes contenant une collection de documents originaux relatifs à l'histoire de la réforme. Cette association est catholique et s'occupe de tous les intérêts catholiques dans son pays. Nous lui devons donc une mention spéciale. Ne pouvant donner le catalogue complet de cette précieuse collection, nous nous bornons à la mentionner. Nous signalerons toutefois les introductions qui précèdent les textes, excellentes préfaces. Celle qui précède la *Chronique de Salat* est un modèle parfait en ce genre. Les auteurs s'en sont tenus à la lettre des textes originaux, sans se permettre aucune correction. Ils n'ont voulu que préparer les sources et non les rectifier. On ne peut que souhaiter la continuation d'une telle entreprise.

4. — *Adélaïde di Savoia, duchessa di Baviera e i suoi tempi, Narrazione Storica, Scritta con documenti inediti da Gaudenzio Claretta Stamperia reale di Torino, di G.-B. Paravia.* — In-42 x-226 pages.

Adélaïde de Savoie, petite-fille d'Henri IV, mère de la Dauphine, fut réduite par la fortune à n'être que duchesse de Bavière. L'intérêt du livre de M. Claretta est dans la peinture de la lutte des influences de la vie italienne et de la vie germanique. L'auteur rappelle vaguement saint Simon dans ses portraits et ses descriptions ; mais il cite trop d'écrivains latins, surtout de poètes. Cela constitue une bigarrure un peu ridicule, quand on remarque que la plupart de ces citations sont déplacées et qu'elles enlèvent à ce récit, d'ailleurs amusant, de la vie assez frivole de la Duchesse

a été la vie et la mort de Jérôme Savonarole : nous avons suivi pas à pas le P. Bayonne dans cet exposé, que nous avons prolongé à cause de l'importance des faits et des personnages qui sont en scène.

Dans la seconde partie, notre biographe ne s'occupe pas seulement du culte rendu au vénérable Jérôme, il énumère aussi les preuves de sa parfaite orthodoxie et de l'héroïcité des vertus qui ont brillé en sa personne. Nous ne pouvons entrer ici dans aucun développement; il nous suffira de faire remarquer, après le P. Bayonne, que le religieux incriminé a eu pour admirateurs et pour apologistes un pape son contemporain et pleinement au courant de ses démêlés avec Alexandre VI, Jules II ¹, un autre pape d'une autorité sans égale en hagiographie, Benoit XIV ², item des saints éclairés des lumières d'en haut, comme Saint-Philippe de Néri ³; enfin des savants aussi versés dans les matières de la théologie et de l'histoire ecclésiastique, aussi désintéressés dans le débat que les Jésuites d'Anvers, continuateurs de l'œuvre de Bollandus ⁴.

C'est plus qu'il n'en faut peut-être avec les documents déjà produits, pour établir l'innocence ou la bonne foi de Savonarole, pour le disculper en grande partie de toutes les accusations dont on l'a chargé.

Nous faisons les vœux les plus ardents pour que le P. Bayonne continue un travail si bien commencé, pour que, se mettant résolument à l'œuvre, comme il promet de le faire prochainement, il retrace avec tous les développements qu'elle comporte, la belle et sainte vie de ce précurseur inspiré de la réforme catholique, opérée plus tard par le concile de Trente. Le savant dominicain nous paraît avoir tout ce qu'il faut pour mener à bonne fin une telle entreprise : érudition étendue, clarté et élégance du style, logique sûre, modération des jugements, connaissance approfondie de l'histoire et des questions théologiques et canoniques qui s'y rattachent. Il lui appartient plus qu'à tout autre de venger son frère en religion des calomnies dont il a été la victime, de montrer que Savonarole pouvait se

1. Étude sur Savonarole, p. 237 et 240.

2. Benediclus XIV : De Servor. *Dei beatificatione*, lib. 3, c. 25, n. 17-20.

3. *Id.* *Id.*, n° 19.

4. *Acta sanctorum*, 23 mai, intr. *Prætermisissos*.

dire ennemi du despotisme, ami de la liberté du peuple sans être pour cela un démocrate et un révolutionnaire¹; il lui sied d'établir, avec preuves à l'appui que l'adversaire déclaré des fauteurs de la *Renaissance païenne* des Lettres et des Arts, principe et point de départ de tant de maux, n'en fut pas moins un promoteur des plus actifs du progrès véritable, c'est-à-dire, entendu dans le sens chrétien, des lettres et des arts².

Dom François PLAINE.

4. 5.— 67. JOSEPH DE MAISTRE, par Louis MOREAU. — In-42 de 543 pages (1879), chez Victor Palmé, à Paris, et chez J. Albanel, à Bruxelles; — prix : 4 fr.

Joseph de Maistre a dit quelque part, dans le livre de *l'Église Gallicane* peut-être :

« C'est le privilège des grands siècles déléguer leurs passions à la postérité et de donner à leurs grands hommes je ne sais quelle seconde vie qui nous fait illusion et nous les rend présents. Qui n'a entendu des disputes pour ou contre eux, soutenues avec une chaleur véritablement contemporaine ? Après un siècle, ils ont des ennemis et des amis dans toute la force des termes ; et leur influence se fait sentir encore de la manière la plus marquée. »

Le judicieux critique pensait à Fénelon et à Bossuet, quand il écrivait ces paroles si justes ; elles sont vraies surtout de lui. Peu de livres, autant que les siens, ont gardé leur première et énergique signification. Pour nous, contemporains de ses petits neveux, Joseph de Maistre est encore actuel et vivant ; et, depuis plus de cinquante ans qu'il ne signe plus son nom, nous en parlons et nous le lisons comme s'il datait d'hier. Impossible de jeter ces mots « *Joseph de Maistre* » dans un salon ou dans un journal, sans soulever aussitôt à droite et à gauche un *tolle* de rancunes ou les bruyants applaudissements de l'admiration. Enthousiastes disciples ou acharnés adversaires, nous sommes tous, et avec ardeur, ou pour ou contre lui. Pas d'indifférents dans la foule ; et, dès que ce nom, qui semble toujours un cri de défi ou de ralliement, se fait entendre, haut et fort, dans la mê-

1. Jérôme Savonarole, p. 7.

2. Voir à cet égard M. Rio dans son livre sur l'Art chrétien si riche en aperçus nouveaux, si profond de pensée.

lée de nos agitations quotidiennes, deux camps se forment à l'instant, face à face et bien tranchés, où chacun prend place et combat à son rang.

Dans un certain milieu, où il est de bon goût de ne rien accentuer, où les opinions vigoureuses et les couleurs bien définies paraissent inconvenantes et détestables, on ne pardonne pas à Joseph de Maistre l'éclatante et hautaine énergie de sa pensée et l'incomparable puissance de son style. Pour l'école pâle et insignifiante dont nous parlons, cet homme est un patriote sombre et haineux, apologiste étroit et passionné du bourreau, du despotisme, de la guerre, croyant avant tout aux sacrifices et au sang, et rêvant dans ses amères et odieuses aspirations, je ne sais quelle homicide et abrutissante servitude universelle.

Pour d'autres, moins nombreux, plus sincères, et fort épris des allures batailleuses, Joseph de Maistre est le génie sublime, au regard et au vol d'aigle, qui plane sur tout notre siècle, embrassant et pénétrant de sa vue large et perçante les temps passés et les temps de l'avenir. Ces chauds admirateurs de l'illustre écrivain le réclament hautement pour leur chef ; ils saluent en lui un véritable apôtre, et trouvent dans ses éloquents et hardies théories la formule la plus complète et la plus rigoureuse de leurs propres doctrines.

M. Louis Moreau appartient à ce dernier groupe ; c'est un partisan décidé du système et des idées de Joseph de Maistre. Son livre, publié par la société générale de librairie catholique, est un recueil d'articles d'inégale valeur, écrits à différentes époques. Le plus ancien remonte à 1859 ; le plus récent est de 1874. Ils sont précédés d'une préface indiquant la division du recueil, et suivis d'une série d'appendices n'ayant qu'un rapport indirect au reste du livre, et dont par conséquent il n'y a rien à dire.

M. L. Moreau essaie d'abord une réponse en règle aux attaques dirigées contre Joseph de Maistre par Lamartine, Sainte-Beuve, Saint-Priest et Ballanche.

Il cite ensuite, pour les réfuter, des mémoires publiés en 1858 par M. Albert Blanc, docteur en droit de Turin, et quelques pages de M. Brinault dans la *Revue des Deux-Mondes*.

Une troisième partie étudie Joseph de Maistre comme pen-

seur catholique ; enfin l'ouvrage se continue par une sorte de hors d'œuvre sur *l'Antichristianisme* et *l'Unité*.

Il n'y a pas de vrai plan dans ce livre ; il ne pouvait guère y en avoir. La défense n'est pas partout assez solidement appuyée et manque ça et là de mesure et d'à-propos. Les citations, abondantes et habilement choisies, sont peut-être parfois trop sévèrement commentées, et paraissent en quelques endroits ne pas avoir, telles qu'on les trouve ici, le sens moins absolu et plus acceptable que le contexte leur donne dans les livres d'où elles sont tirées. Ces articles, suggérés à divers intervalles par des circonstances particulières, n'ont cependant rien perdu de leur opportunité ; mais la rapidité évidente de la rédaction laisse au style une légère infériorité relativement à d'autres ouvrages très remarquables du même auteur.

Ces restrictions faites, il faut applaudir, et de plein cœur, à la droiture de l'intention et à la légitimité incontestable du but poursuivi. Prendre en main la cause de Joseph de Maistre, c'est faire acte de courage et de bon sens ; et lors même que le résultat obtenu reste au-dessous d'une si noble tâche, nous ne devons ménager ni les remerciements ni les encouragements à celui qui l'a bravement entreprise. Espérons donc que le livre de M. Louis Moreau sera lu et propagé. On y reconnaît encore, quoique à un degré moindre, le talent de l'excellent et très apprécié traducteur de saint Augustin. Les défauts, que l'impartialité de la critique a dû signaler, n'ont pas à cet ouvrage beaucoup de qualités très réelles, propres à son auteur, la connaissance sérieuse des choses qu'il traite, une grande sincérité de conviction, des pensées très-justes, une argumentation vivement menée, et surtout le mérite d'une protestation généreuse et utile.

Joseph de Maistre, assurément, se défend bien par lui-même ; sa valeur hors ligne n'est pas à discuter ; et ses plus impitoyables adversaires en sont venus, ne pouvant nier la supériorité immense de ce merveilleux esprit, à tenter de la confisquer à leur profit. On l'a pris au rebours et présenté à contre sens. On a voulu le travestir en fougueux précurseur du socialisme, et lui attribuer le patronage des plus audacieuses et des plus désolantes utopies en vogue dans un certain monde.

On a prétendu le dépouiller de son inébranlable attachement

à l'Église de Rome, qui est son premier titre d'honneur ; on s'est avisé de le confondre avec les ennemis qu'il a le plus obstinément combattus, et de le jeter dans les bandes antichrétiennes, hors de ce mâle et solide camp catholique qui fut le sien et qui est le nôtre. Vains efforts ! La virile et martiale beauté de Joseph de Maistre n'a point souffert de telles atteintes. Le fier penseur, qui a écrit les *Considérations sur la Révolution française*, le *Pape* et les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, n'a rien de commun avec les théoriciens de l'athéisme et de l'anarchie.

Blessé dans ses affections les plus chères, dans ses convictions les plus profondes, banni de sa patrie, séparé de sa famille, mais toujours ferme et debout dans le bouleversement général, il n'a haï aucun de ceux qui lui ont si cruellement nuï. Son cœur, d'une extrême sensibilité, se révèle tout entier, aimable, paternel, délicat, plein de tendresse exquise et de simplicité, dans ses lettres intimes. Cette morgue de grand seigneur et cette âpreté sauvage qu'on lui prête volontiers et que plus d'un lui reproche, n'ont rien d'odieux et de révoltant. C'est l'allure intrépide et rude d'un valeureux capitaine au champ de bataille.

Joseph de Maistre ne s'est jamais reposé. Il était de la trempe de ceux qui meurent, front découvert, l'épée en main. Chevalier de la vérité éternelle, il a fièrement relevé le gant qu'on jetait à l'Église, sa mère. Pas un jour, pas une heure de faiblesse ni d'hésitation dans sa vie. Il a mené jusqu'au bout loyalement, franchement, vaillamment, l'œuvre à laquelle il avait dévoué ses forces. Et c'est là ce qui lui assure au dix-neuvième siècle une place si haute.

EVAN DE KERLI.

4. °. — **68. HISTOIRE DE SAINTE ANGÈLE MÉRICI et de l'ordre des Ursulines**, depuis sa fondation jusqu'au pontificat de S. S. Léon XIII, par M. l'abbé V. POSTEL, vicaire-général d'Alger, docteur en théologie, membre de plusieurs sociétés savantes.— 2 volumes in-8° de xxix-538 et 588 pages (1878); — Paris, chez Poussielgue frères ; — prix : 42 francs.

Le 21 mars 1474, naissait à Désenzano, sur le lac de Garde, au diocèse de Vérone, une enfant qui reçut, au baptême, le prénom d'Angèle et qui devait être la fondatrice de l'ordre des Ursulines. Orpheline de bonne heure, elle fut recueillie par un oncle, et, bien qu'elle trouvât chez lui la même liberté qu'à la maison paternelle pour vaquer à la pénitence, elle prit un jour

la résolution de se retirer dans une grotte avec dessein d'y achever sa vie. On pense bien qu'on ne la laissa pas, à un âge si tendre, dans un cavernne abandonnée. Sa sœur étant morte, elle se fit agréger au tiers ordre de saint François. Sa résolution de garder la chasteté, les austérités très dures auxquelles elle s'astreignit volontairement pour sauver sa vertu lui attirèrent de bonne heure des grâces de choix qui lui firent connaître sa vocation. A part ces prodiges surnaturels, rien n'est plus uni et moins accidenté que la vie d'Angèle Mérici. Quelques excursions pieuses dans les environs du pays natal, un voyage à Rome, un pèlerinage à Jérusalem et c'est tout. Les biographes qui vivent de détails curieux, citent à peine son nom, mais glissent sur toutes les particularités de cette pieuse existence. A cette femme cachée en Dieu et crucifiée en Jésus-Christ, le ciel réservait pourtant une haute mission.

Nous sommes au XVI^e siècle. Un Saxon à demi fou dans son dogmatisme, à demi furieux dans ses déportements, agitait l'Église et préparait la ruine de la société chrétienne. Son plan, pour tout ébranler et tout renverser, était de détacher les âmes de l'amour de Dieu et de ramener aux plus grossiers triomphes de l'égoïsme, toutes les forces mystérieuses que l'humanité épanchait jusque-là dans le sein du Seigneur. Pour le combattre avec intelligence et décision, il fallait opposer à son orgueil rationaliste, une charité profonde, à son cynique libertinage, les rigueurs de la pénitence. Deux élus de Dieu le comprirent et appelèrent à leur suite des légions de combattants : l'un, Ignace de Loyola, laissant à ses compagnons la livrée ordinaire du sacerdoce, les styla pour la lutte avec une si savante énergie qu'il fallut les tuer pour les empêcher de gagner des victoires ; l'autre, Angèle Mérici, fit pour les femmes ce qu'Ignace avait fait pour les hommes. Sans les tirer du monde, sans rien changer à leur costume, mettant dans leur cœur deux amours : l'amour de Dieu et l'amour de la Croix, elle les transforma en héroïnes de l'enseignement populaire, et, par l'impulsion de son vaillant cœur, les lança sur tous les rivages. Une telle femme est un prodige et son œuvre est une des choses les plus surprenantes qui puissent jeter en contemplation l'esprit d'un chrétien.

Un maître vient d'écrire cette prodigieuse histoire. Depuis trois siècles, nombre d'auteurs s'y étaient essayés ; en réunissant

du prédicateur ne sont pas toujours suffisamment en relief, on ne peut néanmoins décliner la puissance de ses arguments, relevés par une diction élégante, forte, imagée. C'est un livre à donner aux penseurs enveloppés dans les nuages soulevés par la réclame effrontée du fameux *progrès* ; pour peu qu'ils laissent à la raison l'autorité qui lui appartient sur eux, il ne se fera pas qu'ils demeurent dans un doute lamentable à l'endroit d'intérêts aussi éminents que ceux de l'homme en sa partie spirituelle. Nous n'en dirons pas davantage ; l'analyse de ces discours nous conduirait à des développements excessifs.

En dépit de l'abaissement comme universel, corrélatif à l'épaisseur des égarements intellectuels, le R. P. Didon ne désespère point du retour. Il veut qu'on ait courage, et, au nom de cette espérance, qu'on agisse comme si la victoire de la vérité et du bien devait être acquise demain. — « On est triste, triste, » quoi qu'on en dise. Les joies bruyantes peuvent faire illusion » à ceux qui ne regardent pas au-delà des surfaces ; dans le fond, » il ya des abîmes d'angoisse et des trances d'agonie. Allons-nous » donc mourir ? Non, nous n'allons pas mourir ! Que ceux qui » veulent mourir meurent ; que ceux qui renoncent à espérer » s'en aillent ! Si je venais ici prophétiser la fin des choses, vous » protesteriez contre moi, et vous m'imposeriez silence, âmes » jeunes qui n'avez pas cessé de vivre, et qui êtes la semence » d'un meilleur avenir ; mères qui regardez vos fils avec un œil » d'espérance, et pressentez en eux les héros intrépides de vos » rêves ; vous tous qui ne pouvez prendre votre parti de croire » que le monde ait dit son dernier mot, et pour lesquels la foi » reste le principe de tout ce qui console, régénère, exalte notre » pauvre et grande humanité. » (P. 136).

V. POSTEL.

4-6. — 71. **SOCIALISME DEVANT LA SOCIÉTÉ (LE)**, par le R. P. FÉLIX, de la Compagnie de Jésus.— Paris, maison A. Jouby et Roger, A. Roger et Chernoviz, successeurs, rue des Grands-Augustins 7. — 1 volume in-8° ; — prix : 4 fr.

Un livre qui porte le nom de père Félix n'a pas besoin d'autre recommandation. On sait d'avance qu'il sera riche de doctrine, d'une éloquence entraînante et d'un style aussi élégant que grave. La compagnie de Jésus aurait manqué à sa mission, si

l'un de ses membres les plus éminents n'eût pas pris la tête de l'armée, qui combat aujourd'hui les erreurs dont l'Europe ne saurait trop s'effrayer.

Depuis trois siècles, c'est elle qui a toujours opposé la digue la plus solide à tous les torrents de doctrines perverses déchaînées contre la société. Il est donc tout naturel que nous la retrouvions en face de la grande hérésie moderne.

Assurément il n'est personne, parmi les honnêtes gens, qui ne se sente pénétré d'une sainte horreur pour le socialisme ; et sans doute, beaucoup d'entre eux se diront : à quoi bon prodiguer les trésors de l'éloquence à la réputation d'une erreur, que nous réprouvons de toute la force de notre âme. Nous n'avons pas besoin de l'étudier pour la connaître, elle se montre assez par ses fruits. Hélas ! on ne songe pas que dans l'ordre moral, comme dans la nature, les fruits ont été précédés d'une floraison qu'il eût été plus sage de détruire dans son germe.

L'histoire et la philosophie sont d'accord pour démontrer que tout bouleversement social a été précédé de gros et de petits traités d'économie politique, qui ont perverti les âmes avant d'armer les bras.

Bien des gens peuvent se souvenir de la terreur qui s'empara de quelques esprits clairvoyants, lorsque au printemps de l'année 1847, on lut sur les murs de Paris trois affiches ainsi conçues : *Histoire de la Révolution*, par Louis Blanc, *Histoire des Girondins*, par Lamartine ; *Histoire des Montagnards*, par Esquiros.

Pour le public insouciant ce ne fut qu'un objet de curiosité. Mais les hommes sérieux comprirent qu'il y avait dans cette triple apparition d'une même idée, l'annonce d'une prochaine révolution, qui éclatait en effet le 24 février de l'année suivante.

On n'écrit plus de nos jours d'aussi gros livres, trop savants, trop longs, trop lettrés pour le gros public.

Le socialisme a d'autres organes, plus agiles pour aller remuer les masses jusque dans les faubourgs, jusque dans les derniers villages. « Travailleurs, s'écriait le *Mot d'ordre* dans son numéro » du premier août 1877, travailleurs prolétaires, va-nu-pieds ! » vous qu'on appelle la vile multitude ; vous qu'on nomme la » canaille ; vous qui suez douze ou quinze heures par jour pour » augmenter le menu des convives du banquet de la vie, au » prix de quelques misérables reliefs à peine suffisants pour

» subvenir à vos besoins et à ceux des vôtres, méditez ces
» paroles ! Souvenez-vous que vous êtes le nombre, c'est-à-dire
» la force. Souvenez-vous que vous êtes la misère, c'est-à-dire
» le droit. Souvenez-vous que vous êtes les souverains ! »

Le *Mot d'ordre* ne s'attarde pas à de longs raisonnements : vous êtes la misère, donc vous êtes le droit ; voilà brutalement le résumé de la doctrine socialiste, qui se hâte d'ajouter : courez sur ce riche, étranglez-le si vous vous sentez le plus fort ! Nous ne multiplierons point de telles citations. Celle-là suffit pour donner une idée du péril social à l'heure où nous vivons.

On nous dira peut être encore : est-ce avec un livre que l'on combat de telles doctrines ? Non certainement, le livre ne suffit pas ; mais il prépare au combat, et nous pouvons affirmer que tout homme d'intelligence et de cœur qui aura lu attentivement les conférences du père Félix, sera plus fort au jour de la lutte, si jamais il est appelé à repousser la force par la force. L'aristocratie du dix-huitième siècle fut d'une inertie déplorable au moment du danger ; faut-il s'en étonner, lorsqu'on sait que le *Contrat social* était lu par les gentilshommes, et que Rousseau, commensal habitué du prince de Conti, suivait ce grand seigneur jusqu'aux eaux de Pougues, dans le Nivernais, aux grands applaudissements des bons bourgeois de ce temps là, qui apprenaient ainsi à priser hautement le philosophe si solennellement honoré. On sait ce qui advint de ces honnêtes gens, quand le peuple leur réclama la mise en pratique du *Contrat social*. N'insistons pas plus longtemps ; nos raisonnements seraient moins éloquents, pour recommander la lecture des conférences du père Félix, que le simple exposé de la table des matières donnant le résumé de chaque conférence. Voici la première : Idée du socialisme ou le socialisme comme idée.

Ce que c'est que le socialisme comme idée. Ce fut d'abord l'idée de la réforme ; puis l'idée de la transformation, et aujourd'hui c'est l'idée de la destruction sociale.

Cette idée dans ses dernières conséquences, implique la destruction des trois grandes bases de l'ordre social, à savoir, de la propriété, qui est la base de l'idée terrestre ; de la famille qui en est la base humaine, et de la religion, qui en est la base divine.

La deuxième conférence traite du socialisme comme passion, et cette passion, c'est la haine !

La troisième représente le socialisme en action ;

La quatrième et la cinquième sont de savants exposés des différentes erreurs par lesquelles, dans l'histoire de l'humanité, s'est successivement affirmé le socialisme aux grandes époques de destruction.

Enfin, la sixième, qui est la dernière, donne la généalogie du socialisme moderne. En voici l'exposé analytique.

Considéré dans ses origines modernes, le socialisme est le confluent de tous les courants du rationalisme et de la révolution ; il est né de toutes les grandes protestations contre l'autorité ; de la protestation de Luther contre l'Église et la papauté, de Voltaire contre le Christ et le christianisme, de Mirabeau contre le roi et la royauté, de Proudhon contre Dieu et la société. Universelle protestation contre toute autorité, il est l'antagonisme absolu de la société. Donc ou la société vaincra le socialisme, ou le socialisme dévorera la société.

Lorsqu'un homme traite de telles questions avec l'éloquence d'un grand orateur, la science d'un profond théologien et le charme d'un écrivain toujours aussi maître du langage que de la pensée, son livre devrait se retrouver entre les mains de tous les honnêtes gens. Pour les esprits sérieux il sera toujours d'une lecture aussi attrayante que forte ; mais les circonstances où nous vivons en font pour toutes les âmes chrétiennes un viatique nécessaire pour traverser sans faiblir une périlleuse étape de la vie. Malheur à ceux qui trouveraient la nourriture trop forte, ils ne sont pas d'un tempérament à résister aux grandes crises.

C. D'AIGURANDE.

Y. — **72. VIE DU DIABLE (UNE)**, par Paul DE MUSSET. — 4 volume in-18 de 328 pages. — Paris, chez Dentu ; — prix : 4 fr.

5. 6. R. — **73. JUSTICE (LA)**, POÈME, par SULLY-PRUDHOMME. — 4 volume in-42 de 246 pages. — Paris, chez Alphonse Lemerre ; — prix : 3 fr.

Nous avons pu joindre aujourd'hui à la critique d'un ouvrage de littérature légère tout récemment paru l'examen d'un ouvrage sérieux. C'est une rare chance, dont nous sommes heureux de faire profiter nos lecteurs.

Nous commençons par la feuille volante.

M. Paul de Musset s'est taillé une soubreveste dans le manteau de son frère. De son aîné il a l'art de raconter, d'intéresser

neure pendant le moyen âge ; puis l'abrégé de la seconde période depuis la fin du royaume de Jérusalem jusqu'au règne de Hugues IV et de Pierre I^{er}. Un quatrième article traite de Chypre sous l'administration de la Sublime Porte. Ces chapitres remarquables passent en revue tous les événements qui ont modifié le gouvernement de l'Asie mineure. L'empire Seldjoucide d'Iconium, le royaume arménien de Cilicie, les Caramans, les Ottomans et les Mongols, passent, disparaissent, se succèdent, et Chypre grandit. Sa domination s'établit sur les rivages de l'Asie Mineure, son commerce se développe avec l'Occident et l'Orient, puis sa puissance s'éclipse bientôt et tombe des mains des Génois sous la domination de Venise, par suite des discordes intestines qui l'exposaient à devenir la proie des musulmans de Caramanie.

Le deuxième chapitre des souvenirs historiques nous décrit les monuments chrétiens de Chypre. En visitant ses anciennes églises latines, arméniennes et grecques pour la plupart transformées en mosquées nous rencontrons un grand nombre de noms appartenant à la chevalerie française, l'auteur relatant avec soin toutes les inscriptions.

Enfin le livre se termine par un troisième chapitre intitulé : *Etat des principaux fiefs et des terres du domaine royal sous les Français et les Vénitiens*. C'est un catalogue expliqué ou nominatif de ces fiefs qui donne une idée de l'organisation de l'île de Chypre sous le régime des Lusignan.

Nous finissons cet article en recommandant le livre de M. de Mas Latrie, comme le plus complet, le plus attrayant et le plus intéressant qui ait été écrit par une plume chrétienne sur l'île de Chypre.

L'abbé DURAND.

Professeur à l'Université catholique de Paris.

4. — 81. INSTRUCTIONS PASTORALES ET MANDEMENTS DE Mgr REGNIER, archevêque de Cambrai, précédemment évêque d'Angoulême. — Lille et Paris, Lefort. — 3 volumes in-8° de xi-454, 464 et 468 pages.

A l'exemple d'un de ses plus illustres prédécesseurs (le cardinal Giraud) et de plusieurs de ses collègues actuels dans l'Épiscopat, son Éminence le cardinal Régnier, archevêque de Cambrai a eu la bonne idée de réunir en corps d'ouvrage l'ensemble de ses instructions pastorales et de ses mandements. Cette pu-

blication remonte à l'année 1867. Elle est donc antérieure à l'élevation de Mgr Régnier aux honneurs de la pourpre romaine, et c'est ce qui nous explique pourquoi le titre de cardinal ne figure pas à son frontispice.

Elle n'a d'ailleurs rien perdu aujourd'hui de son à-propos, car on y trouve non seulement un ensemble très étendu d'enseignements doctrinaux et moraux, qui conviennent à tous les temps et à tous les lieux, mais aussi la solution de la plupart des grands problèmes sociaux et politiques, qui tourmentent la société actuelle. Théologien éminent et philosophe profond, l'auteur de ces instructions pastorales va toujours au fond des choses ; il ne se laisse jamais éblouir par la fascination qu'exerce sur tant d'esprits le prétendu *progrès moderne*, il voit du premier coup d'œil où git le vice originel des théories humanitaires et libérales si fort à la mode parmi nous ; il montre du doigt la profondeur des plaies de la société actuelle ; enfin il prouve magistralement que le remède unique à tant de maux se trouve dans la soumission pleine et entière à l'Eglise, dans l'adhésion complète de l'intelligence aux vérités qu'elle prêche, dans la conformité absolue des volontés avec les prescriptions canoniques et morales qu'elle impose. Le salut de notre société est à ce prix : il n'y a plus à s'y tromper.

On comprend sans peine que de tels ouvrages ne s'analysent pas, les pièces qui composent cette collection n'ayant presque aucun lien entre elles, et se succédant dans un ordre purement chronologique. Il nous suffira donc de dire en quelques mots que le premier volume comprend les instructions pastorales et mandements de Mgr Regnier évêque d'Angoulême (25 septembre 1842, 4 octobre 1850.)

Le second ouvre par la lettre pastorale donnée à l'occasion de la prise de possession du siège de Cambrai, et se termine par une lettre ordonnant des prières publiques en action de grâces de la paix de Villa-Franca (9 août 1859).

L'invasion du territoire pontifical par les armées piémontaises (sept. 1859) devient l'occasion de la majeure partie des lettres et instructions pastorales qui composent le troisième volume. Le dernier document que contient ce tome, est l'instruction pastorale sur l'épidémie cholérique (17 fév. 1867).

Nous faisons des vœux pour que cette publication se répande

et trouve des lecteurs nombreux ; nous espérons aussi qu'elle sera continuée. On ne peut guères proposer au clergé et aux fidèles de lecture plus solide et plus fructueuse.

Dom François PLAINÉ.

4. — 82. **LETTRES sur l'Éducation des Filles et sur les Études qui conviennent aux Femmes dans le monde**, par Mgr DUPANLOUP, évêque d'Orléans.— 4 volume in-8° de 549 pages (1879), chez Jules Gervais, successeur de Douniol ; — prix : 7 fr. 50.

Une réflexion nous vient quelquefois, au sujet des œuvres posthumes. Elle ne serait point agréée de quiconque se refuse à envisager un avenir autre que celui dont le terme est ici-bas. Mais comme les lecteurs de la *Bibliographie Catholique* ne sont pas de cette triste race aux yeux de laquelle la vie finit à l'heure de la mort, nous pouvons parler en liberté. Donc, nous nous demandons s'il ne serait pas utile, pour plus d'un auteur, de penser de temps en temps que le livre qu'il écrit aujourd'hui, l'article qu'il se propose de publier demain, sera peut-être une œuvre posthume. Où trouver la preuve du contraire ? A qui appartient la certitude d'aujourd'hui ? A qui la promesse de demain ? Il nous semble que, sur plus d'une ligne, plus d'une plume s'arrêterait et laisserait sécher son encre, si l'écrivain voyait apparaître devant son esprit deux scènes très vulgaires car elles se rencontrent tous les jours, — très neuves néanmoins, car ceux qui les rencontrent ont assez coutume de ne les point regarder.

Le lendemain de la mort :

Un groupe d'hommes suit un cercueil. On cause de l'article imprimé le matin, et que signe le nom du mort. Pauvre mort ! au bruit de ces paroles, de quelle nature est le tressaillement imprimé à sa dépouille ? Sainte espérance du bon serviteur qui a bien travaillé jusqu'à la fin, et qui s'en va à la récompense ? Honte et effroi du misérable qui ne cessa, vivant, de propager le mal, et qui, mort, le propage encore, comme par une nécessité fatale, maintenant qu'il comprend ce qu'est le mal, à la rigueur de son châtement ?

Quelques mois plus tard :

Un livre vient de paraître. Il fait vibrer les échos de la renommée ; de proche en proche, leur dernière répercussion heurte la pierre d'un tombeau. Grand Dieu ! que vient-elle apporter là ?

Les doux gémissements des cœurs attendris, les cris des âmes salutairement ébranlées, l'action de grâces des esprits en qui se fait la lumière, — ou les hideuses clameurs des passions surexcitées par le livre de ce mort ?

Oh ! les œuvres posthumes !

Heureux les écrivains qui, à n'importe quelle page on les surprenne, pourraient toujours répondre, quant à leur labeur, ce que répondait un jeune saint, au sujet de ses candides plaisirs. « Que feriez-vous, — lui demandait-on en pleine récréation — si vous appreniez tout à coup que vous allez mourir dans une heure d'ici ? — Je continuerais ce que je fais à présent. »

Évidemment, c'est le cas ou jamais qu'il en puisse être de la sorte, lorsque l'écrivain est un prêtre catholique, un évêque. Toutefois, en des temps troublés surtout, comme sont les nôtres, il est peut-être permis de se féliciter pour une respectable mémoire, il est peut-être permis de saluer un providentiel à-propos, quand l'œuvre posthume vise uniquement « le bien le plus élevé de l'âme » pour employer une expression de l'*Avertissement* (p. 2).

Par une distinction un peu plus raffinée qu'exacte — il nous le semble du moins — M. l'abbé Lagrange, qui livre à la publicité le travail de son vénéré évêque, ne veut pas qu'on appelle ouvrage posthume les *Lettres sur l'Éducation des filles*. Nous comprenons à merveille son intention. Il entend expressément affirmer que les lettres contenues dans le présent volume étaient achevées quand leur auteur a été frappé par la mort. On conçoit qu'il tienne à appuyer sur ce fait, capable d'augmenter notablement la valeur de la publication. Mais nous sollicitons la permission de continuer à trouver « œuvre posthume » celle qui paraît après la mort de l'auteur... à moins qu'il ne faille réserver la qualification pour les pages faites par autrui après cette mort ?

Qu'on nous pardonne de nous laisser aller quelquefois à de petites querelles de mots. Depuis un certain temps, les mots sont malades autant que les choses ; ils reçoivent presque autant d'entorses que les principes : c'est assez, on en conviendra, pour les rendre infirmes à tout jamais. « Moi, je ne sacrifierai rien ! » s'écriait l'autre jour à propos de doctrine, le savant et éloquent conférencier de Notre-Dame. Nous autres, humbles bi-

pauvre, *res angusta domi*, mais honnête et sûre, et l'étranger y est toujours bien accueilli.

On connaît le proverbe : « Il n'est pas donné à tout le monde d'aller à Corinthe ». M. le baron d'Estournelles a fait mentir le proverbe, et son livre prouve qu'il n'a pas perdu son temps pendant le voyage. Il a vu ce que ne voient pas ces voyageurs pour rire qui se contentent de paraphraser l'abbé Barthélemy, Châteaubriand et M. de Pouqueville. Lui a voulu tout examiner de près, même la vie religieuse, et cela nous vaut d'intéressantes révélations sur l'intérieur des couvents du Mégaspilen, de Peponelitza et du Taxiaroque, sur le cynisme vicieux des moines grecs, sur leur cupidité et le naïf étalage de leur égoïsme : détails utiles, en ce sens qu'ils permettent d'établir la différence qui existe entre ces communautés schismatiques et nos communautés catholiques. M. d'Estournelles, à notre avis, n'a pas suffisamment cherché la raison de cette différence ; il n'a pas vu ou n'a pas voulu voir que les grossiers défauts des moines grecs sont précisément le fruit du schisme. C'est là le côté répréhensible de la *Vie de province en Grèce*. Parfois aussi, on surprend ça et là quelques légers brins de scepticisme ; mais rien cependant d'inconvenant ni d'hostile ; rien surtout de sectaire comme dans les ouvrages de Mme Dora d'Istria sur la même matière. M. le baron d'Estournelles se fait, au contraire, un devoir de parler avec convenance des choses respectables.

Un des chapitres les plus agréables à lire dans la *Vie de province en Grèce*, c'est celui que l'auteur consacre à l'étude des contes populaires. On retrouve dans les campagnes de la Grèce la Cendrillon et le Chaperon rouge de Perrault ; on y retrouve aussi la Thétis d'Homère qui est devenue une fée puissante, et le dieu Protée, un ogre prompt en métamorphoses. Cela prouve que rien n'est plus ancien dans le monde que ces récits qui se sont transmis d'âge en âge pendant les siècles et dont l'origine est peut-être antérieure aux plus lointains témoignages recueillis par Hérodote et Denys d'Halicarnasse. Quelle est l'origine de ces contes communs à presque tous les peuples ? Nous laissons aux ethnographes le soin de résoudre le problème. M. d'Estournelles ne le résout pas non plus : il se contente d'analyser, en excellent style, ces vestiges antiques et ces traditions primordiales. On n'a pas le droit de lui demander davantage.

A. — 93. **VIE INTIME ET ÉDIFIANTE DE PIE IX LE BIEN-AIMÉ**, par le R. P. HUGUET S. M. — 4 volume in-8° de xvi-592 pages (1878); maison Casterman, Paris, Tournai et Leipsig; — prix : 5 francs.

En 1850, le P. Huguet visitait Rome pour la première fois. A l'audience pontificale, il reçut de Pie IX un accueil si bienveillant, il fut tellement frappé de la bonté et de la grandeur qui respiraient dans toute sa personne, qu'il résolut dès lors de travailler, dans l'humble mesure de ses forces, à faire connaître et aimer cet auguste Pontife. En suite de cette résolution, il fit à Rome plusieurs voyages pour prendre ses informations sur place; il se mit aux écoutes de la presse dans les deux mondes, pour noter au passage les traits qui venaient à la connaissance du public. Après cette riche moisson et cette très scrupuleuse enquête, il prit la plume et composa chaque année un ouvrage ou une brochure, pour tenir au courant les fidèles amis de Pie IX, des faits et dits mémorables de ce grand Pape. Ces brochures et opuscules obtinrent, dans leur texte original, un divers mais toujours remarquable succès; pour répondre aux sympathies du monde entier, il fallut même en faire d'assez nombreuses traductions. Maintenant que Dieu a retiré Pie IX d'au milieu de nous, pour le récompenser de ses épreuves et de ses longs travaux, surtout de la gloire rendue au Cœur sacré de Jésus, à Marie Immaculée et à son virginal époux, le P. Huguet a trouvé bon de faire revivre, dans une nouvelle forme, ses divers ouvrages sur ce sujet; il a réuni dans un seul volume, les traits, les discours et les actes les plus édifiants du Pontife dont la vie entière s'est consumée pour le salut des âmes et la gloire de Dieu. Ce n'est pas l'histoire *politique* du prince temporel, ce n'est pas l'histoire *religieuse* du Pontife catholique que nous offre le pieux auteur: c'est la *vie intime et édifiante* de Pie IX le *Bien-aimé*, c'est une *vie de saint* qu'il présente pour la lecture spirituelle. L'auteur est, sans doute, un témoin fidèle, mais c'est quelque chose de plus; c'est un ami, j'allais dire un amant, un chevalier, un paladin de Pie IX. Après l'avoir suivi affectueusement de l'esprit et du cœur, pendant des années, après avoir recueilli ses paroles et ses exemples pour les méditer et s'en édifier, il en distille les parfums et les offre à la piété de la Sainte Église.

Malgré son objectif, l'ouvrage n'est pas simplement un recueil

d'anecdotes, de traits, de bons mots et de belles actions ; il serait difficile d'écrire six cents pages avec le décousu d'un almanach : c'est un livre composé suivant l'ordre chronologique, avec plus de développements, mais dans la forme d'une vie de Plutarque.

Nous avons d'abord Pie IX avant son pontificat, préludant, sous l'œil de la Providence, à son exaltation, et se disposant, par une série de préparations providentielles, aux œuvres du Prince et du Pontife ; ensuite, nous voyons Pie IX, après son avènement, procédant aux réformes et tombant victime des plus noirs complots ; après sa restauration il reprend, comme roi et comme pape, le timon des affaires, répandant partout les grâces de sa personne ; à partir de 1859, il ne gouverne plus qu'au milieu des orages, toutefois, dans la tempête comme dans les temps calmes, il est toujours fidèle à son double ministère, mais encore plus fidèle à lui-même ; à la fin, pour avoir aimé la justice et haï l'iniquité, il meurt en prison ; mais rien autant que le cachot ne fait éclater la majesté de Pie IX. Tel est le plan de cet ouvrage.

Le P. Huguet ne pouvait donc pas tenir et il n'a pas tenu la promesse d'écrire une vie sans rien emprunter à l'histoire. La trame politique et religieuse des événements historiques lui sert de *canevas*. Sur ce canevas, il esquisse de gracieux dessins, répand des couleurs loyales, tisse l'inépuisable série des détails pieux ou charmants qu'il a recueillis partout et verse à profusion les perles et les pierres précieuses qu'il sertit avec l'onction d'un joaillier de l'bagiographie. On ne doit pas le lire d'un trait, par curiosité ou pour son instruction : il n'a rien fait qui réponde à ce désir ou à cette faiblesse : on doit le lire en espaçant ses lectures et en ménageant ses retours, comme on le fait pour la lecture spirituelle. Il est toutefois difficile de se tenir à ce conseil : une fois qu'on a entamé le volume, l'auteur vous pique si bien à l'endroit sensible et réitère si galamment ses piqûres, qu'on le suit, presque sans s'en apercevoir, jusqu'à la dernière ligne de la dernière page. Nous avons été une de ses victimes ; mais nous n'avons pas le droit de nous en plaindre, puisque cela nous a mis dans la nécessité de le relire, pour nous rendre compte de son entraînement.

On retrouvera toujours, dans ce livre, l'affection de l'auteur et la grande attraction de Pie IX. Comme son patron, saint Jean

l'évangéliste, Pie IX a été surtout l'apôtre de la dilection ; il a beaucoup aimé les âmes et l'on peut dire sans hésitation qu'il a été largement payé de retour. « Jamais, dit l'archevêque de Cologne, Mgr Melchers, pape ne s'était vu en relations à la fois si intimes et si universelles avec le *cœur* de l'humanité. » Cette espèce d'enlèvement de tous les cœurs ne s'est pas seulement traduit par les effusions ordinaires de la piété ; il est allé jusqu'à l'héroïsme de la charité ; il peut se supputer par d'énormes sommes d'argent et par le don qu'ont fait, de leurs enfants, de vaillantes mères pour la défense du temporel des Papes. Si l'Église s'est laissée ainsi entraîner, c'est qu'elle avait affaire à un charmeur d'âme. En effet, quelle admirable et séduisante nature que Pie IX ! Il réunit dans un tout, merveilleusement harmonieux, la grandeur et la condescendance, la force et la mansuétude, la spontanéité et la réflexion, la hardiesse et la prudence, la simplicité et l'héroïsme, la piété la plus tendre et la plus féconde activité, Pontife, il aura, dans l'histoire, une place d'honneur ; roi, il fait face aux plus difficiles devoirs, aux plus longues et aux plus cruelles épreuves ; père de son peuple et de la catholicité, c'est par sa charité surtout qu'il entraîne et qu'il enchaîne, relevant du reste, toujours les dons de grâce par toutes les beautés d'une bonne et fine nature. « Aussi, dit le Cardinal Manning, jamais à aucune autre époque de son histoire, l'église n'a vu son unité étendue aussi loin, devenue aussi forte, aussi pure, aussi indépendante du monde et par conséquent aussi puissante. Ceci me paraît avoir été *l'œuvre* spéciale de Pie IX. Il a rétabli l'unité de l'épiscopat et renouvelé la fidélité de la société laïque. Aucun pontife, à qui de grandes qualités auraient fait défaut, n'aurait pu accomplir cette œuvre. Son intelligence était lucide et puissante. Sa volonté était comme celle de tous les hommes sages, susceptible de se plier à la raison ; mais une fois qu'il avait pris sa décision, elle était inflexible. Sa foi l'élevait à la hauteur où sa charge était sans cesse devant lui dans toute son immunité. L'esprit de prière lui faisait voir toutes les choses et tous les hommes à la lumière de la présence de Dieu. Sa tendre charité et son affabilité envers les multitudes, les remplissaient d'amour pour le pasteur et pour le pontife. La majesté tranquille et naturelle de sa présence inspirait à tous, princes et hommes d'Etat, la vénération due au premier Souverain du

monde. Ce qu'il était comme père et comme ami ne pourra jamais s'oublier, mais ne peut s'exprimer par des paroles. »

Tel était Pie IX ; le livre du Père Huguet nous fait connaître exactement, par détails et en juste mesure, son édifiante vie. En présence de cet ouvrage, il n'y a pas lieu à critique.

JUSTIN FÈVRE.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

4.— 94. Administration (L') charitable et la politique radicale.— Extrait du *Correspondant*.— In-8° de 52 pages (1877), chez Douniol ; — prix : 4 fr. 50 c.

L'antithèse du titre dit toute seule ce qu'est la brochure. Elever la cité du mal en face de la cité du bien est une œuvre qui remonte à l'origine de la création, et dont St Augustin a traité magistralement. L'iniquité a beau faire, multiplier ses formules et rafraîchir ses oripeaux, elle sera toujours l'iniquité. La couleur et l'odeur ne trompent que ceux qui veulent être trompés, et qui en sont dignes. Les loges maçonniques, les tenants de la grande erreur révolutionnaire, ont la bouche pleine du mot *fraternité* ; seulement, ils ne l'ont prononcé le plus souvent que le poignard en main, et du même ton que le tigre dirait *carnage* s'il pouvait parler. Les institutions de bienfaisance et de vraie fraternité sont filles de la seule Église. Mgr Dupanloup l'exprimait avec éloquence, dans son discours du 27 mars 1873 à l'Assemblée nationale : « Avant le christianisme, disait-il, il n'y avait pas sur la face de la » terre un seul hospice, un seul hôpital, un seul asile pour la souffrance. » On connaît la date des premières fondations. Le nom des premiers fondateurs, des premiers chrétiens, des premiers évêques, des premiers papes qui les ont fondés, est dans l'histoire. Nous avons créé le capital de la » charité sur la terre ; nous avons créé la charité elle-même. Avant nous, » avant le christianisme, le nom et la chose étaient profondément inconnus. » Or, la politique radicale, qui entend revenir au paganisme et qui, de toutes ses forces y pousse les nations, a déclaré la guerre aux créations d'assistance chrétienne. Elle cherchait à les atteindre officiellement, à la Chambre, dans cette séance de mars 1873, par une loi relative aux commissions administratives des hospices et des bureaux de bienfaisance, loi dans les considérants de laquelle ces adversaires de tout ce qui est chrétien faisaient intervenir jusqu'aux conciles et aux décisions des évêques ! La brochure présente répond à tout cela.

Elle n'est pas, cependant, un pur travail de circonstances, et nous estimons qu'elle doit rester dans toute bibliothèque ecclésiastique, à cause des précieux documents qu'elle renferme. Il n'y est pas seulement question des intrigues pour faire passer les municipalités radicales à la place de nos commissions respectables, mais de l'œuvre de la charité chrétienne dans son ex-

pansion universelle. Nous y voyons, historiquement, l'origine chrétienne des institutions ; page d'histoire si intéressante, et ici parfaitement racontée. Nous étudions ensuite l'administration des hôpitaux sous l'ancienne monarchie, puis l'assistance publique en France depuis la Révolution. L'impunité n'a pas plus tôt triomphé avec la Convention, qu'elle s'empare des biens des pauvres comme des autres, et se livre aux élucubrations les plus chimériques, aux utopies philanthropiques où il y avait de tout excepté ce qu'il fallait, le bon sens et le dévouement surnaturels. En même temps on édicte des lois sauvages : « Tout citoyen qui sera convaincu d'avoir donné à » un mendiant aucune espèce d'aumône sera condamné par le juge de paix » à une amende. » (P. 24). Les Sœurs hospitalières sont supprimées par un décret, puis dispersées et bannies. Les fous furieux qui gouvernent alors ont inventé de supprimer la misère. Barrère vient lire solennellement à la Convention des inepties comme celles-ci : « Le Comité vient vous parler au- » jourd'hui des *indigents*, ce nom sacré mais qui sera bientôt inconnu à la » République... La mendicité, fléau redoutable, lèpre des monarchies, est » une accusation ambulante, une dénonciation vivante contre le gouverne- » ment, qui s'élève tous les jours au milieu des places publiques, du fond » des campagnes et du sein de ces tombeaux de l'espèce humaine décorés » par la monarchie du nom d'*hôtels-Dieu* et d'*hôpitaux*... Plus d'aumône, plus » d'hôpitaux ! tel est le but vers lequel la Convention doit marcher sans » cesse, car ces deux mots doivent être effacés du vocabulaire républi- » cain. » (P. 25). Arrêtons là cette analyse, qui nous porterait loin. C'est dans la brochure qu'il faut chercher les faits et les textes. Ah ! quelle apologie éclatante de la religion !

V. POSTEL.

4. — 95. Autographe inédit de Boudon (Un), archidiacre d'Évreux.
— Préface et notes par Antoine DE LANTENAY, membre correspondant des Académies de Metz et de Dijon. — Bordeaux, Féret (1879). — In-8° de 42 pages. — Tiré à 50 exemplaires.

Il suffit du premier coup d'œil jeté sur cette délicieuse publication et de lire sur la couverture : *tiré à 50 exemplaires*, pour reconnaître l'œuvre d'un vrai bibliophile. Mais dès la première page on rencontre les preuves d'une érudition si solide et si rare en même temps, que l'on constate avec bonheur que chez M. Antoine de Lantenay le bibliophile est doublé d'un savant de l'espèce la plus sérieuse. C'est en effet en fouillant un registre des archives de la Gironde dont le titre n'annonçait rien d'attrayant : « Grands Carmes, Terriers des affaires, 1501-1759, » que M. de Lantenay a trouvé le document dont il nous fait part. Ce sont, direz-vous, dans ces dossiers poudreux que se font les découvertes les plus heureuses. D'accord avec vous ; mais qui va les y chercher ? Le vrai savant ; celui que l'amour de la vérité pousse à dévorer des masses énormes de papiers inutiles pour mettre la main sur un document qui donnera le caractère vrai d'un personnage, d'une institution ou d'un événement. L'habile chercheur qui nous donne aujourd'hui l'autographe inédit de Henri Boudon, après nous avoir offert il y a à peine quelques mois, un autre document également d'une grande valeur : *Lettre inédite de Peiresc*, ne peut que s'applaudir de sa découverte, et sa mise au jour a un but

Ah ! ceste selve, dire m'est chose dure
Comme elle estoit sauvage et aspre et fors,
Si que mes cueurs encor ne s'assëure !

Tant est amere que peu est plus la mors :
Mais, por traiter du bien que j'i trovai,
Des autres choses dirai que je vi lors.

Je bien redire ne sai com j'i entrai,
Tant pleins j'estoic de sommeil, en ce point
Où je guenchi de mon chemin vrai.

Il y a peu de choses à dire pour l'éclaircissement de ces vers. *Selve* répond à l'italien *selva* et au latin *sylva* : forêt. *Esmarie* est encore l'italien *smarita* : perdue, troublée. La Fontaine usait encore du mot *marri*, chagriné, dont *esmari* est le composé. *Fors*, *cueurs*, *mors*, *pleins*, sont les substantifs au cas singulier de *fort*, *cœur*, *mort*, *plein*; *asseure* et *verai* sont la prononciation antique d'*assure* et de *vrai*. *Guinchir*, comme *gauchir*, qui est moins ancien, signifie *dévier*. Tous ces mots se trouvent d'ailleurs dans le glossaire qui termine le volume.

En somme, ce travail ardu et passablement ingrat n'a pas été accompli dans le but de donner une traduction du poème dantesque, mais avec le désir d'attirer le lecteur vers l'étude du français primitif, ou *premerain*, comme on disait au XIII^e siècle et l'auteur nous a prouvé que cette langue était aussi bien conformée, aussi capable de se prêter à la poésie, de se parler, de s'écrire, non moins utilement que le latin et le grec.

Si ce travail a pu intéresser nos lecteurs, nous les entretenons prochainement de la Société des anciens textes français et des ouvrages qu'elle a publiés depuis quelques années, dans le but de propager l'étude des monuments de notre ancienne littérature.

Prosper BLANCHEMAIN.

5. 6. — 110. ÉGLISE (L') ET L'ÉTAT, ou les deux puissances, leur origine, leurs rapports, leurs droits et leurs limites, par le chanoine Ferd. J. MOULARD, professeur ordinaire à la faculté de théologie de l'Université catholique de Louvain. — 2^e édition. — 1 volume grand in-8^o de VIII-608 pages (1879), chez Pecters, à Louvain, et chez Baltzenweck, à Paris; — prix : 7 fr.

L'existence dans le monde de deux sociétés religieuse et politique, et la coexistence nécessaire des deux pouvoirs qui y président, est un fait permanent et universel. Peu importe à

quelle époque on se place dans l'histoire de l'humanité, on les retrouve partout et toujours en contact. Il en fut ainsi dans l'antiquité ; il en est ainsi de nos jours ; il en sera ainsi dans l'avenir. On a beau décréter, dans des constitutions faites de main d'homme, la séparation de l'Église et de l'État, on ne parviendra pas à supprimer les relations qui existent entre les deux puissances.

Ces relations résultent de la nature même des choses : elles sont nécessaires, comme les rapports qui lient tous les êtres raisonnables ; elles sont intimes, comme les deux destinées humaines que les deux pouvoirs ont pour mission de réaliser.

L'Église est une création positive de Dieu, une constitution hiérarchique et surnaturelle, définitivement organisée par Jésus-Christ ; l'État est aussi une création de Dieu, qui en a inspiré aux hommes les principes nécessaires, mais les a laissés libres d'en déterminer, comme ils le jugeront plus avantageux, les formes et les états successifs, pourvu qu'ils respectent, dans les modifications qu'ils se permettent, les principes éternels. C'est contre ces deux notions traditionnelles de l'État et de l'Église que se ruent, de nos jours, toutes les forces de l'impiété et de la Révolution. Les sceptiques, en rejetant toute vérité, les libres-penseurs en rejetant toute autorité dogmatique, les athées en rejetant Dieu, les mythistes en rejetant Jésus-Christ, les protestants en rejetant l'Église, les schismatiques en rejetant le pape, ont tous préparé une organisation sociale d'où leur logique exclut Dieu, Jésus-Christ et l'Église. On regarde bien Dieu, tantôt comme une forme nécessaire à l'évolution de l'esprit humain, comme un principe dialectique ou une catégorie de l'idéal ; mais, dans la réalité on n'y croit point et pratiquement on n'en a que faire. L'État existe donc seul comme l'existence absolue, comme concentration d'abord, puis absorption de tous les droits, comme le Dieu *présent*, disait Hégel.

D'après la nouvelle logique, ce qui n'est pas visible est l'*inconscient*, — c'est le mot d'Hartmann, — mais cet inconscient n'est qu'un pur néant ; il n'y a de réel que l'individu. L'individu est né libre et indépendant. S'il s'associe, il donne à des mandataires le soin de gérer les intérêts collectifs, et de garantir la souveraineté des individus associés. Les mandataires ont donc, en eux, la somme des droits des individus qui leur ont confié un

mandat de gouvernement : ils forment l'État. L'État est tout : il est la vérité, la vertu, le droit, la justice, la force, la civilisation, tout ce qui porte, parmi les hommes, un nom digne d'estime. A telle enseigne que l'individu qui l'a constitué à la fin n'existe plus lui-même et n'est plus que comme une goutte d'eau perdue dans l'Océan ; jusqu'à ce que se dissolve son organisme, pour qu'il rentre au réservoir commun, foyer vital et tombeau de tous les êtres.

Je ne crois pas qu'on ait poussé jamais plus loin l'application du panthéisme et le cynisme du mensonge. On ne nie pas seulement par là tout l'ordre divin des institutions humaines ; on ne rejette pas seulement les droits antérieurs et les institutions supérieures à l'État ; on ne met pas seulement à la merci du pouvoir politique, l'individu et la famille, la propriété, le mariage, l'éducation, tout ce qui préexiste à sa constitution civile ; mais on rejette même ce qu'on était convenu d'appeler le gouvernement libre et les conquêtes de la Révolution. D'après la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, le citoyen devait être libre, indépendant et souverain. Ce pouvoir, au lieu de venir d'en haut, venait d'en bas ; au lieu de procéder en vertu du principe d'autorité, par voie de restriction ou d'exclusion, le chef élu devait se borner à protéger et à garantir, seul service que lui imposât son mandat. Par conséquent, l'individu, après la constitution du pouvoir et par son exercice, devait être plus libre, plus indépendant, et, si j'ose ainsi dire, plus souverain. Dans le fait, c'est le contraire qui arrive : l'individu, en se donnant des chefs, se donne des maîtres. Un président de république est, par la logique révolutionnaire, rendu plus absolu que le plus absolu des souverains. L'exercice du droit électoral n'a servi qu'à dépouiller les citoyens de tous leurs droits. Rois absolus ou tribuns couronnés, c'est toujours le même despotisme, le même égoïsme du pouvoir ; la seule différence à signaler dans le régime révolutionnaire, c'est que le tyran au lieu d'être tel en vertu d'une tradition historique et des droits présumés du pouvoir, est tel en dépouillant ses électeurs.

C'est contre ces erreurs, restées jusqu'ici dans la sphère de la spéculation impure, que se dresse l'ouvrage du docteur Moulart. Ce sujet n'est pas nouveau dans l'Église. Dès son berceau, l'Église se défendait contre Néron, contre l'absolutisme du pou-

voir humain, en versant le sang de ses veines. Après Constantin elle soutint la même thèse contre les ariens et y mit comme rançon toutes les souffrances de S. Athanase. Dans le Bas-Empire, elle dut lutter, de S. Chrysostome à S. Ignace, contre toutes les violences des vils Césars de Constantinople et contre toutes les bassesses des Messalines qui les poussaient à la violence. En Occident, sa lutte se renoua, d'abord contre les brutalités des rois barbares, puis contre les envahissements criminels et schismatiques des Hohenstauffen. Depuis Luther, le grand duel des premiers siècles s'est renouvelé partout contre la théorie de l'État césarien. De nos jours, une réaction s'était faite contre le césarisme, sous le nom abhorré d'ancien régime ; on voulait enlever, à l'État despotique, toutes les attributions de l'omnipotence et constituer ce qu'on appelait un gouvernement libre. Mais les auteurs, soi-disant libéraux, de ces très justes revendications, étaient beaucoup plus les ennemis de l'Église que les amis de la liberté. C'est pourquoi ils s'efforçaient, d'un côté, de constituer le gouvernement de leur rêve ; de l'autre, ils en refusaient à l'Église tous les bénéfices. En face de cette contradiction, les catholiques prirent la position qui convient à des hommes et à des chrétiens : ils acceptèrent pratiquement et comme argument *ad hominem*, sur le terrain de la politique, le principe de la liberté constitutionnelle et de l'égalité des cultes. Jamais ils ne demandèrent d'être exemptés des lois générales ; jamais ils ne refusèrent l'obéissance aux lois générales sous prétexte d'indépendance religieuse ; jamais ils ne réclamèrent pour eux une liberté sans reconnaître aux autres cultes le droit d'en jouir dans la même mesure. Si les cultes protestants et juifs ne firent pas, comme nous usage de la liberté, c'est en partie par leur faute ; il ne s'ensuivait pas qu'on eût le droit de nous enlever notre liberté, mais bien qu'on avait le devoir de respecter leur indépendance.

Ainsi, tandis que, d'une part, les libéraux, réagissant contre l'ancien régime, s'efforçaient de faire disparaître, de l'État, les lois despotiques, d'autre part, l'Église s'appliquait à conquérir sa liberté, son indépendance, à l'abri du droit commun. Par ce moyen, les catholiques, retranchés dans l'ordre ecclésiastique pour tout ce qui regarde le devoir surnaturel, prenaient, dans l'État, une situation légale strictement conforme aux lois, parfaitement à l'abri et à l'aise sous la constitution.

Il se fit alors, dans le monde, une significative expérience. On avait dit longtemps que l'Église, comme le colosse entrevu par Daniel, ne se posait que sur des pieds d'argile; que sa puissance ne reposait que sur ses richesses et ses privilèges; que ses privilèges détruits, ses richesses confisquées, on la verrait tomber en pièces. Ainsi parlait l'incrédulité du XVIII^e siècle. La révolution, recueillant ses oracles, chassa l'Église de sa position privilégiée, la pilla à merci et se flatta, ou peu s'en faut, d'avoir anéanti le Christianisme. Mais il se trouva que l'Église, non seulement n'était pas morte, mais continuait de vivre; non seulement qu'elle vivait, mais qu'elle se prenait à refleurir sur des ruines. En Amérique, pays de la plus extrême liberté, l'Église suivit les progrès d'un merveilleux accroissement; en France, se produisit un réveil chrétien dont on ne saurait nier les prodiges; en Angleterre, se multiplièrent les conversions éclatantes; en Belgique, s'alluma une guerre contre l'intolérance protestante et la gueuserie libérale; quand la persécution éclata en Suisse, en Italie, en Allemagne, on vit l'Église accepter le combat avec une tranquille résignation et une entière confiance dans sa divine origine.

Quand le libéralisme vit l'Église ainsi prospérer partout il changea de front, ou plutôt abdiqua. Autrefois le crime de l'Église était sa puissance extérieure; pour le libéralisme nouveau, son crime, ce fut sa puissance *interne*, la puissance de vérité et d'amour qu'elle développait si complètement au soleil de la liberté. Le libéralisme revint donc, sans plus de façon, au despotisme de l'État qu'il avait battu en brèche au nom de la liberté; il abdiqua cette liberté pour embrasser la tyrannie, et cette tyrannie, il la ramène en anéantissant la liberté de l'Église. Quant aux moyens de succès, je ne lui en vois point d'autres que le mensonge et l'hypocrisie frayant la voie à la violence.

C'est dans ces conjonctures graves que les auteurs chrétiens, sans concert préalable, sous le coup de la nécessité, s'essayaient à déterminer, d'après la tradition chrétienne, les rapports de l'Église et de l'État. Autrefois, ils s'efforçaient de concilier, avec la foi catholique, la liberté constitutionnelle; maintenant ils sont obligés de défendre la liberté constitutionnelle au profit de la foi. C'est dans cet ordre d'idées qu'on a été publiés: *La Révolution et l'Ordre chrétien*, par Auguste Nicolas, *De l'origine et de la nature du pouvoir*, par l'abbé Desorges, *Le droit de Dieu et les idées*

modernes, par l'abbé Chesnel, *L'Église et l'État dans leurs rapports mutuels*, par le P. Libérateur, enfin *L'Église et l'État*, études sur l'origine, les rapports, les droits et les limites des deux puissances, par le chanoine-professeur Moulart.

Ce dernier ouvrage est partagé en quatre livres. Le premier traite des deux sociétés spirituelles et temporelles, des deux pouvoirs qui les régissent et de leurs constitutions respectives; le second traite des rapports mutuels des deux puissances, de la distinction des deux souverainetés, de la prééminence de l'Église et de l'union des deux pouvoirs; le troisième traite des droits propres à chaque puissance dans les matières ecclésiastiques, dans les matières civiles, dans les matières mixtes; enfin le quatrième traite des conflits entre les deux puissances et des moyens légaux d'y mettre un terme. J'ai dit que chaque livre *traite*: c'est à dessein, car ce livre est un traité savant, un livre de professeur, étranger à toutes les disputes passionnées, mais résolvant, avec le calme de l'école et l'autorité de la science, tout ce monde de questions délicates que soulève l'accord harmonieux des deux puissances.

La science que nous offre le chanoine belge, est une science de bon aloi. Au milieu des flots de la sophistique contemporaine, l'auteur navigue entre les écueils en se dirigeant à la lumière des phares allumés par le Saint-Siège. A une docilité parfaite, il joint le lumineux travail d'un professeur d'Université. Dans le sentiment de son insuffisance, il a d'ailleurs fait examiner son livre en Belgique et à Rome par plus de dix théologiens et canonistes versés dans ces matières. Enfin l'ouvrage se présente sous la double garantie de l'autorité universitaire et de l'autorité épiscopale; et il double le cap de la seconde édition.

Ce livre vient à son heure, ou plutôt à l'heure de la Providence. « La science sociale, dit l'auteur, a perdu sa voie; les gouvernements vivent d'expédients ou de révolutions, et, ce qui est plus grave, ils se trompent entièrement sur la mission de l'Église, dont ils usurpent les droits essentiels. La lumière que Dieu nous départit avec tant de générosité par l'intermédiaire de l'autorité spirituelle, organe de la vérité et de la justice, cette lumière on n'ose plus la regarder en face, ou bien on la nie, on la repousse. Il en est même parmi nous, chrétiens cependant d'une foi sincère et d'un dévouement réel, qui ne semblent pas bien sûrs des prin-

cipes qu'ils ont mission de défendre; on dirait, à certains moments, qu'ils doutent de l'Église, je veux dire de sa science et de sa connaissance des choses humaines, de son aptitude à conduire ce que l'on appelle la société, le monde et la civilisation modernes. Et cependant l'Église a reçu toutes les nations en héritage, celles d'hier, celles d'aujourd'hui, celles de demain. »

On ne peut mieux dire. Dans ce désordre des doctrines et cette anarchie des opinions, une solution franchement catholique, didactique et claire, dégagée de tous nuages et de toutes controverses, est, ce semble, indispensable à tout le monde. Parmi les livres que nous avons cités, tous recommandables à divers égards, nous recommandons l'ouvrage du docteur belge. C'est un livre qui joint à la précision d'un catéchisme tout l'appareil de la science; et, sur toute question posée, on peut s'en tenir, *salvâ fide et tutâ conscientiâ*, à sa solution. Justin FÈVRE.

5. 6. — 111. — ÉTUDE SUR LA CONDAMNATION DU LIVRE DES MAXIMES DES SAINTS dans ses rapports avec la situation de l'Église de France et du Saint-Siège à la fin du XVII^e siècle, d'après la correspondance de Bossuet et de Fénelon pouvant servir de supplément aux histoires de Fénelon et de Bossuet, par le cardinal DE BAUSSET, par M. ALGAR-GRIVEAU, juge au tribunal civil de Nevers. — 2 volumes in-12 de vii-608 et 649 pages (1878), chez Poussielgue frères; — prix : 10 fr.

Plus de 1250 pages sur une question historique déjà élucidée par les travaux de deux siècles, n'est-ce pas énorme, diront peut-être bien des lecteurs, et ils s'effrayeront de ces volumes, et ils n'oseront les aborder. Qu'ils se rassurent. M. Griveau n'est pas de ceux qui se condamnent à abuser le public par des *doubles emplois*. C'est un chercheur consciencieux, intrépide, qui ne touche à un sujet et ne le lâche qu'après avoir porté la lumière là où ses devanciers avaient laissé des ténèbres. Ainsi a-t-il fait sur Montesquieu, sur d'Aguesseau dans l'*Université catholique*; ainsi fait-il sur un débat qui passionna la cour et la ville, vers la fin du XVIII^e siècle, et fit reluire d'un éclat nouveau la sagesse et la fermeté du Souverain Pontife dans les cabales qui s'agitaient autour de son impartiale circonspection.

En quoi cette *étude* est-elle neuve? Dans une modeste et courte préface, l'auteur nous l'apprend. En s'occupant du chancelier d'Aguesseau, il a rencontré sur sa route les *Maximes des saints*, et il les a rapprochées des maximes gallicanes sur les-

(le R. P.) : Un office du XIII^e siècle. — Corblet (l'abbé J.) : Conjectures sur les médailles baptismales de l'antiquité chrétienne et du moyen âge. — Chabouillet : Rapport sur la dissertation précédente, lu au Comité des Travaux historiques. — Marlinov (le R. P.) : Iconographie de S. Jean l'Évangéliste. — Davin (l'abbé V.) : La Capella greca du cimetière de Priscille (13^e art.). — Cartier (E.) : L'art chrétien ; lettres d'un solitaire. Histoire de l'art après Jésus-Christ. — Marlinov (le R. P.) : Notice sur un monument illyrien. — Saint-Paul (Anthyme) : De la forme des clochers (dern. art.). — Delvigne (l'abbé Ad.) : De l'ancienneté des manèges de carême. — *Bulletin de la Société de Saint-Jean* : J. Germier-Durand : Procès-verbaux des séances. — F. Clément : Commission de l'art chrétien à l'assemblée générale des catholiques. — E. Monnier : De l'emploi de la mosaïque. — Duc de Brissac : De la conservation des peintures à fresque. — Concours ouvert par la Société de Saint-Jean. — Ply (J.), Corblet (J.), Barbier de Montault (X.), Clément (F.) : Bibliographie. — Corblet (J.) : Index bibliographique.

Revue du monde Catholique.

15 mai. — Paul Féval : Merveilles du mont Saint-Michel. — Léon Aubineau : M. Augustin Thierry. — Henri Lasserre : Bernadette (la sœur Marie-Bernard) (*fin*). — Edmond Biré : Journal d'un bourgeois de Paris sous la Terreur (*suite*). — V. Vattier : Martine (*suite*). — E. Charles : Conférences sur le règne de Dieu. — Daniel Bernard : Chronique parisienne. — *** : Mélanges, — Mgr Bertcaud. — *** : Mgr Isoard. — Eugène Veuillot : Lettres de l'épiscopat français à propos des projets Ferry. — Charles de Beau lieu : Memento chronologique. — P. Bagey, E. Charles : Bulletin bibliographique.

31 mai. — Henri Lasserre : Le Curé de Lourdes avant les apparitions. — Paul Féval : Merveilles du mont Saint-Michel. — Oscar Havard : Les nouveaux cardinaux. — Le cardinal Desprez — Le cardinal Pie. — Le cardinal Hergenrother. — V. Vattier : Martine. — Dr Ch. Ozanam : Claude Bernard. — Van der Haeghen : Universités prussiennes. — Albert Hans : Chronique financière et rurale. — Charles de Beau lieu : Memento chronologique. — E. Charles : Bulletin bibliographique.

Revue générale.

Mai. — Un journaliste peut-il être contraint d'insérer une réponse blasphématoire. — Le Creuset, nouvelle, par M. G. de Commadry. — Le caractère chrétien de l'instruction publique en Irlande, par F. de Bernhardt. — En Hollande, par M. le chevalier Léon de Neufforge. — Les finances de la ville de Rome en 1879. — La jeunesse du poète, par Victor Chrétien. — L'enseignement primaire en Hollande. — Le Khédivé d'Égypte et sa famille. — Trois mois de régime parlementaire en Birmanie. — Un exode de nègres aux États-Unis.

The Month and Catholic Review.

June. — Liberalism and Liberalism. — The Native Tribes of North America and the Catholic Missions (V. Algonquin Tribes. Missions among the Abnakis, Miernacs, and Etchemins). By the Rev. A. J. Thébaud. — Gleanings among old Records. VII. Mary Stuart, Queen of Scots, and Glaude Nau (continued). By the Rev. Joseph Stevenson. — The Netherlands from 1555 to 1567. By Wilfred C. Robinson. — Anemone. — Chapter xxxi. October at Flaxhead. — Chapter xxxii. The Parlour of the Six-Cross Inn. — Chapter xxxiii. Le mie prigioni. — New Solutions of Homeric Problems (II. The Age of the Poems. Part the First). By H. W. Lucas. — Some Notes on the Assyrian and Babylonian Gods. By the Rev. J. N. Strassmaier. — Mr. Gladstone on Probabilism. By the Rev. H. J. Coleridge. — Notes on the Press. — Cardinal Newman and Dr. Dollinger. — The Bible and Assyriology. By Rev. M. F. Vigouroux. From the. — Reviews and Notices. — William Cobbett; One Generation of a Norfolk House, a contribution to Elizabethan History; Cambria Sacra; Pietas Mariana Britannica; Freedom of Education and Teaching; The M'Phersons; Bellevue and its Owner; Record of a Girlhood; The Ruddy Harper.

Tour du Monde (Le).

17 Mai. — Voyage en Grèce, par M. Henri Belle (1861-1868-1874). — Dix dessins de D. Lancelot, C. Delort, F. Schrader, H. Clerget, E. Ronjat et G. Vuillier.

TABLES.

I.

TABLE DES ARTICLES RELATIFS A LA Bibliographie catholique A L'ŒUVRE DES BONS LIVRES ET A DES SUJETS GÉNÉRAUX.

Bulletin bibliographique : janvier, 61 ; — février, 132 ; — mars, 220 ; — mai, 378 ; juin, 462.

Bulletin de bibliographie étrangère, 221.

Chronique : janvier, 70 ; — février 142 ; — mars, 238 ; — avril, 289.

Discours de M. Renan, reçu à l'Académie française en remplacement de M. Claude Bernard, 289.

Discours de M. Mézières ; réponse à M. Renan, 306.

Institut de France : séance du 3 avril 1879 ; Réception de M. Renan, 289.

Livres nouveaux : janvier, 64 ; — février, 135 ; — mars, 228 ; — avril, 278 ; — mai, 389 ; — juin, 462.

Mauvais livres : mars, 233 ; — avril, 282 ; — mai, 396 ; — juin, 471.

Notes sur les travaux de l'Académie de Reims, 238.

Notice historique sur la vie et les travaux de Charles Lenormant, 70, 142.

Revue des Recueils périodiques : du 20 décembre 1878 au 20 janvier 1879, 67 ; — du 20 janvier au 20 février, 139 ; — du 20 février au 20 mars, 234 ; du 20 mars au 20 avril, 285 ; — du 20 avril au 20 mai, 397 ; — du 20 mai au 20 juin, 472.

II.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES EXAMINÉS.

On conçoit sans peine que le classement des livres tel que nous le donnons dans la table suivante ne saurait être absolu, c'est-à-dire qu'un ouvrage peut souvent convenir à plusieurs classes de lecteurs. Par la classification que nous employons, nous voulons surtout caractériser les ouvrages, et nous croyons qu'il serait difficile d'en donner une plus rigoureuse ; mais on conçoit, par exemple, qu'un livre de piété ou d'instruction religieuse conviendra à beaucoup de lecteurs à la fois.

Explication des signes employés dans cette table, et qui précèdent les titres des ouvrages.

N^{os} 1. Indique les ouvrages qui conviennent **AUX ENFANTS.**

2. — les ouvrages qui conviennent **AUX PERSONNES D'UNE INSTRUCTION ORDINAIRE**, telles que les artisans et les habitants des campagnes.

3. — les ouvrages qui conviennent **AUX JEUNES GENS ET AUX JEUNES PERSONNES.** — Le titre de l'ouvrage indique souvent qu'un livre convient plus particulièrement à un jeune homme ou à une jeune personne.

- N^{os} 4. Indique les ouvrages qui conviennent aux personnes d'un AGE MUR aux PÈRES et aux MÈRES de famille, à ceux qui sont chargés de l'éducation des autres.
5. — les ouvrages qui conviennent aux PERSONNES INSTRUITES, qui aiment les lectures graves et solides.
6. — les ouvrages de CONTROVERSE, de DISCUSSION RELIGIEUSE ou PHILOSOPHIQUE.
- *. — les ouvrages d'INSTRUCTION RELIGIEUSE, ASCÉTIQUES et de PIÉTÉ.
- †. — les ouvrages qui conviennent particulièrement aux ECCLÉSIASTIQUES.
- A. — les ouvrages qui conviennent à TOUS LES LECTEURS.
- Y. — les livres absolument MAUVAIS.
- M. — les ouvrages MÉDIOCRES, même dans leur spécialité.
- R. Placée après un chiffre, cette lettre, qui n'est qu'un signe de prudence, indique que, pour la classe de lecteurs spécifiée par le chiffre ou par les chiffres précédents, l'ouvrage en question, quoique bon ou indifférent en lui-même, ne peut cependant, à raison de quelques passages, être conseillé ou permis qu'avec réserve.
- Y. Placée après un chiffre, cette lettre indique un livre *dangereux* pour le plus grand nombre de lecteurs de la classe spécifiée, et qui ne peut être lu que par quelques-uns, et pour des raisons exceptionnelles.

NOTA. Un petit trait (—) placé entre deux chiffres indique que l'ouvrage classé par ces chiffres convient aussi à toutes les classes intermédiaires; ainsi, 1—6 veut dire que l'ouvrage convient aux lecteurs des classes 1 à 6, soit, 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

A.

4. Adélaïde di Savoia, duchessa di Baviera e i suoi tempi, Narrazione Storica, Scritta con documenti inediti da Gaudenzio Claretta Stamparia reale di Torino, di G.-B. Paravia, 221.
4. Administration (l') charitable et la politique radicale, 378.
- Y. Age (l') ingrat, par Édouard Pailleron, 432.
- *. Allons au Ciel : Manuel de l'âme pieuse, par A. M. D. G., 401.
- Y. Amour, Misère et Cie, par Alexis Bouvier, 233.
3. 4. Année (l') géographique, par E. Munnoir et H. Duveyrier, 402.
4. Archiv. für die Schweizerische Reformations Geschichte, etc. Soleure, Schwendimann, 221.
4. 5. Arts (les) à la cour des Papes, pendant le XV^e et le XVI^e siècle. Recueil de documents inédits, tirés des archives et des bibliothèques romaines, par Eugène Müntz, 241.
4. Assemblées du diocèse de Castres, par M. Élio-A. Rossignol, 220.
3. 5. Atlas (Grand) départemental de la France, de l'Algérie et des colonies, par Fisquet, 321.
4. 5. Authenticité du Grand Testament de saint Remi, par l'abbé Dessailly, membre de l'académie de Reims, 81.
4. Autographe inédit de Boudon (Un); par Antoine de Lanténay, 379.

B.

4. 5. Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'Histoire de France pendant le XVIII^e siècle, par M. de Lescure, 5.

C.

Y. Cara, par Hector Malot, 282.

4. 5. Cardinal de Retz (le), par R. Chantelauze, 323.
4. †. Catéchisme (Grand) de la Persévérance chrétienne, ou explication philosophique, apologétique, historique, dogmatique, morale, canonique, ascétique et liturgique de la Religion, suivant les Constitutions déjà promulguées du saint Concile du Vatican, tirée des meilleurs auteurs anciens et contemporains et appuyée de très nombreux témoignages de l'Écriture, des Pères et des écrivains ecclésiastiques, avec d'innombrables traits historiques, par P. d'Hauterive, 161.
4. Causes sacrées (les) : le Roi, par Raoul de Navery, 8
- A. Chine (la) et la Cochinchine, par M. J.-E. Roy, 381.
4. 6. Christianisme et les temps présents (le), par l'abbé Em. Bougaud,
5. 6. Chute (la) originelle et la responsabilité humaine, par E. Méric, 404. vicaire-général d'Orléans, 163.
- †. Commentaire de la constitution apostolicæ sedis de Sa Sainteté Pie IX, relative aux Censures latæ sententiæ, par l'abbé Laforgue, 382.
4. 6. Conférences par M. Charles de Place, chanoine-archiprêtre de N.-D. de Paris, 84.
5. 6. Conférences sur le livre de Job, par le R. P. Henri Demante, 328.
3. 4. Conscience (la), par Raoul de Navery, 382.
- Y. Contes (les) d'une grand'mère, par George Sand, 283.
- Y. Coupe (la), par George Sand, 283.
4. 5. Cours de philosophie, par P. Bouëdron, 330
- †. Cours d'instructions familières sur chacune des parties de la Sainte Messe ou explications en forme de *prônes* de toutes les parties du saint sacrifice et des prières liturgiques, par différents auteurs, 222.
- Y. Cousin du Diable (le), par Gontran Borys, 233

D.

5. 6. Dante, par E. Littré, 405.
- 5.6. †. Demonstratio catholica, sive tractatus de *Ecclesia vera Christi* et de *Romano Pontifice*, auctore R. P. Cercia, S. J. 12.
- Y. Deux amies (les) par Xavier de Montépin, 397.
4. 5. Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire, publié sous la direction de F. Buisson, agrégé de l'Université, inspecteur général de l'enseignement primaire, avec le concours d'un grand nombre de collaborateurs, etc., 87.

- *. Directions spirituelles de saint François de Sales, recueillies et mises en ordre par l'abbé H. Chaumont, avec une préface de Mgr de Ségur. — *De la Sainte Espérance et de la Simplicité*, 223.
3. 4. Docteur David Livingstone (1e). — Dernier journal abrégé, d'après la traduction de M^{me} H. Loreau, par J. Belin de Launay, 170.
4. 6. Doctrine de la connaissance d'après saint Thomas d'Aquin, par L.-C. Bourquart, chanoine honoraire d'Angers et de Quimper, docteur en théologie et es lettres, professeur de philosophie à l'Université catholique d'Angers, 244.
3. 4. Ducreux Noël, 355.
4. Du Grave au Doux : Pensées, rêves et souvenirs, petits poèmes. — Poèmes d'octobre, mélodies, par M. Paul Collin, 247.

E.

5. 6. Église (l') et l'État, par le chanoine Ferd. J. Moulard, 409.
- Y. Encyclopédie des sciences religieuses, publiée sous la direction de F. Lichtemberger, ancien professeur à la faculté de théologie de Strasbourg, 172.
4. Enseignement primaire avant 1789 (Histoire de l'), dans les communes qui ont formé le département du Nord, par le comte de Fontaine de Resbecq, 17.
4. Entretiens familiers sur la religion, la société et la famille, par M^{me} Roux, 462.
4. Esquisses et croquis parisiens, par Bernadille, 332.
- Y. Étoile (l') de Jean, par Mario Uchard, 471.
4. 5. Étude sur Jérôme Savonarole, des Frères Prêcheurs, d'après de nouveaux documents, par le R. P. Emmanuel-Ceslas Bayonne, du même ordre, 250.
5. 6. Étude sur la condamnation du livre des maximes des saints, par M. Algar-Griveau, 445.
5. 6. Étude sur l'art chrétien, par E. Cartier, 422.
5. 6. Étude sur l'histoire littéraire, la forme primitive et les transformations des Évangiles apocryphes, par l'abbé Joseph Variot, ancien élève des Carmes, 22.
3. 4. †. Explication du Catéchisme ou Cours d'instruction religieuse à l'usage des maisons d'éducation, par l'abbé Ludovic Briault, 224.

F.

- Y. Femme (Une) de glace, par Adolphe Belot, 282.
- Y. Filleul d'un marquis (1e), par André Theuriet, 174.
5. Fronde Angevine (1a), tableau de la vie municipale au XVII^e siècle. Thèse pour le doctorat, présentée à la Faculté des Lettres de Paris, par A. Debidour, agrégé d'histoire, professeur au lycée d'Angers, etc., etc., 96.

G.

5. 6. Grande Christologie (1a) ou Jésus-Christ avec ses preuves et ses té-

moins, par M. l'abbé *Maistre*, chanoine honoraire, doyen de Dampierre, etc., etc., 181.

- †. Guide pratique de la liturgie romaine, par le P. *Antonin Maurel*, 383.
4. Guido allo studio della statistica, del Dottore del Prato, libero docente d'economia politica e statica, 222.

H.

4. 5. Histoire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé, par dom *Plucide le Duc*, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, 102.
4. 5. Histoire de la Flèche et de ses Seigneurs, par *Ch. de Montzey*, élève des écoles militaires de la Flèche et de Saint-Cyr, 104.
4. 5. Histoire de la guerre de Trente Ans, par M. *Charviriat*, 25.
4. 5. Histoire de la Russie, depuis les origines jusqu'à l'année 1877, par *Alfred Rambaud*, professeur à la faculté des lettres de Nancy, 30.
4. *. Histoire de saint Antoine de Padoue, d'après les sources hagiographiques des XIII^e, XIV^e, XV^e siècles, par le R. P. *At.*, prêtre du Sacré-Cœur, 106.
4. *. Histoire de sainte Angèle Mérici et de l'ordre des Ursulines, depuis sa fondation jusqu'au pontificat de S. S. Léon XIII, par M. l'abbé *V. Postel*, vicaire-général d'Alger, docteur en théologie, 258.
4. Histoire des Romains depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion des barbares, par M. *Victor Duruy*, membre de l'institut, 190.
4. Histoire de Vauban, par M. *Georges Michel*, lauréat de l'Institut, 184.
5. 6. Histoire des Théories et des Idées morales dans l'Antiquité, par F. *Denis*, professeur de littérature ancienne à la faculté des lettres de Caen, 262.
4. Histoire du cardinal de Fleury et de son administration, par l'abbé *V. Verlaque*, 425.
3. 4. Histoire du Moyen Age, par le R. P. *Paul Mury*, S. J. 194.

I.

3. 4. Ile de Chypre (I'), par M. L. *de Mus Latrie*, 333.
4. Institut (I') et les académies de province, par *Francisque Bouillier*, 427.
4. Instructions pastorales et mandements de Mgr *Regnier*, 336.
4. R. Introduction à l'histoire universelle, suivie du Discours d'ouverture à la Faculté des lettres, par *J. Michelet*, 432.

J.

- Y. Journal d'une Femme, par *Octave Feuillet*, 34.
4. R. Justice (la), Poème, par *Sully-Prud'homme*, 271.

L.

4. Ladoue (Mgr de), évêque de Nevers, *esquisse biographique*, par Mgr *J.*

Telra de Bordas, évêque de la maison de Sa Sainteté Léon XIII, suivie du résumé des conférences centrales de Nevers sur le libéralisme catholique, 224.

6. Leçons de philosophie scolastique, par le R. P. J.-M. *Cornoldi*, traduit de l'italien, 445.
2. Lectures variées, avec Exercices et Devoirs pour toutes les matières de l'Enseignement par J.-B. *Heinrich*, 384.
4. Lettres inédites de Coray à Chardon de la Rochette (1790-1796), 41.
4. Lettres sur l'Éducation des Filles et sur les Études qui conviennent aux Femmes dans le monde, par Mgr *Dupanloup*, 338.
- Y. L'idée de Jean Téterol, par Victor *Cherbuliez*, 34.
3. 4. Livre de Famille (1e), par M. Charles de *Ribbe*, 345.

M.

3. Mademoiselle de Charmcilles, par Marie *Maréchal*, 385.
- 4.5. †. Magnificences de la Religion (les). — Recueil de ce qui a été écrit de plus remarquable sur le Dogme, sur la Morale, sur le Culte divin, etc., etc., par M. l'abbé A. *Henry*, chanoine de Saint-Dié, 109.
- 4.5. †. Magnificences de la religion (les), par M. l'abbé A. *Henri*, 440.
- Y. Maison Vidalin (1a), par Alphonse de *Launay*, 233.
4. Maistre (Joseph de), par Louis *Moreau*, 255.
4. 5. Mal (1e) et le bien, par M. Eugène *Loudun*, 195.
- A. Marins (les) des XV^e et XVI^e siècles, par le vice-amiral *Jurien de la Gravière*, 349.
5. Mémoires et Lettres de François Joachim de Pierre, cardinal de Bernis (1715-1758), par Frédéric *Masson*, bibliothécaire du ministère des affaires étrangères, 112.
3. 4. Musique (1a), par Casimir *Colomb*, 352.

N.

4. Nourriture (de la) du soldat en garnison, par Th. *Rétault*, sous-intendant militaire, ancien capitaine d'infanterie, 132.
- A. Nouvelle-Nursie (1a), par le R. P. Dom Théophile *Bérenghier*, 357.
6. Nouveau cours élémentaire de philosophie spéculative, traduit de l'italien, du chanoine J. *Prisco*, 445.
- Y. Nouvelles réalistes, par *Pouillon*, 471.

O.

4. 5. OEuvres complètes de M. l'abbé *Martinet*, 46.
4. 6. OEuvres complètes de S. E. le cardinal Dechamps, de la congrégation du T.-S. Rédempteur, archevêque de Malines, primat de Belgique, 201.
4. 5. OEuvres de la Bruyère : Nouvelle édition revue sur les plus anciennes impressions et les autographes, et augmentée de morceaux inédits, de variantes, de notices, de notes, d'un lexique de mots et locutions remarquables, etc., par M. G. *Servois*, 118.

4. 5. Œuvres pastorales de Mgr Besson, 361.
4. 5. Origines de la France contemporaine (les), par H. Thaine, 205.

P.

4. 5. Page de l'histoire du Clergé français au XVII^e siècle (une) : Destruction de l'ordre et de l'abbaye de Grandmont, 121.
A. Pénitent Breton (le), Pierre de Kériolet, par Hippolyte le Gouvello, 225.
4. Petit dictionnaire de locutions latines, par le P. Passard, 330.
Y. Pharisiens (les), par J. Cohen, 442.
4. 5. Philippe II, roi d'Espagne ; traduit de l'allemand, du docteur Reinhold-Baumstark, par Godefroid Kurth, professeur d'histoire à l'Université de Liège, 53.
6. Philosophiæ speculativæ summarium, auctore, par A. M. Bensa, 445.
Y. Plus hardi des gueux (le), par Alfred Assolant, 233.
3. Poèmes populaires, par Raoul de Navery, 463.
5. 6. Précis d'un cours complet de philosophie élémentaire, professé au lycée Charlemagne, et à l'école préparatoire de Sainte-Barbe, au collège Chaptal, par A. Pellissier, professeur de l'Université, 59.
6. Premiers convertis au christianisme, par M. l'abbé A. Laurent, docteur en théologie, vicaire de L'Horme (Loire), 61.
3. 4. Primavera, par M. Maryan, 63.
2. 3. Publications et rééditions de la maison Castermann, 464.

R.

3. 4. Récits d'Histoire de France à l'usage des aspirants aux deux brevets pour l'instruction primaire, par J. D. 214.
*. Recueil de Prières, 63.
*. Recueil du Tiers-Ordre, 64.
A. Redoute (la) du Capitaine Emporte-Pièce, par J. Gondry du Jardinnet, 64
M. R. Revanche de la France (la), par les intérêts organisés. Extrait du tome troisième (sous presse). La Genèse des sociétés modernes. Étude économique dédiée aux hommes de science, par J.-P. Mazarov, 227.
Y. Revanche posthume (une) par Daniel Darc, 396.
4. 6. Révocation (la) de l'édit de Nantes, par M. Léon Aubineau, 448.
A. Roi (le), par M. Armand Fresneau, ancien député, 227.
4. 5. Rome et ses monuments, guide du voyageur catholique dans la capitale du monde chrétien, par le chanoine de Bleser ; 132.
Y. Rougon-Macquart (les), par Émile Zola, 174.
3. R. 4. Route de l'Abîme (la), par M^{me} Raoul de Navery, 133.
4. Rues (les) du vieux Paris, par Victor Fournel, 365.

S.

4. Saint-Eustache : Histoire et visite de l'église par l'abbé Kœnig, 386.
4. *. Sainte Jeanne-Françoise Frémyot de Chantal : sa vie et ses œuvres, 124.

3. Sainte Marie-Magdeleine et la France : La Sainte-Baume, Saint-Maximin et le Saint-Pilon, par M. l'abbé Martial *Sicard*, 465.
- Y. Scandale parisien (un), par Léopold *Stapleaux*, 471.
5. 6. Science sans Dieu (la) : Conférences par le P. *Didon*, de l'ordre de Saint-Dominique.
- Y. Servante (la) du Diable, par Emmanuel *Gonzalès*, 234.
4. 6. Socialisme devant la Société (le), par le R. P. *Félix*, de la Compagnie de Jésus, 268.
3. R. 4. Sœur Louise, par Charles *Desly*, 368.
4. *. Somme ascétique de saint François de Sales, docteur de l'Église, par l'abbé Nestor *Albert*, 126.
3. R. 4. Suisse (la). — Étude et voyages à travers les 22 cantons, par Jules *Gourdault*, 216.

V.

- Y. Vauriens (les) du Pont-Neuf, par Gustave *Aymard*, 283.
4. *. Vie de la révérende mère Thérèse de Saint Augustin, par une religieuse de sa communauté, 371.
3. Vie de Maria-del-Pilar de Veragua, religieuse du Sacré-Cœur, 466.
3. *. Vie de Mathilde de Nédonchel, morte à Rome en odeur de sainteté, le 27 juin 1867, à l'âge de 24 ans, 134.
- A. Vie de M. Jules Richard, ancien député des Deux-Sèvres à la Constituante de 1848, par le R. P. *Rigaud*, oblat de Saint-Hilaire, 134.
- *. Vie de M. Pierre Aumaitre, par M. Léandre *Poitou*, 452.
3. 4 Vie de saint Félix de Valois, prince de sang royal, par le révérend père *Calixte*, de la Providence trinitaire, président du couvent de Carprais (Aisne), 218.
- Y. Vie du Diable (une), par Paul *de Musset*, 271.
- A. Vie du serviteur de Marie L. E. Certac par M. l'abbé Ed. *Puyol*, 387.
4. Vie et souvenirs de M^{me} de Cossé-Brissac, en religion révérende Mère Marie de Saint-Louis de Gonzague, par le R. P. dom Louis *Paquelin*, moine bénédictin de la congrégation de France, 128.
- A. Vie intime et édifiante de Pie IX le bien-aimé, par le R. P. *Huguet S. M.* 375.
4. Vie (la) de province en Grèce, par le baron d'*Estournelles de Constant*, 373.
- A. Vierges miraculeuses de la Belgique (Les), 386,
5. 6. Visite aux catacombes de Rome, par le révérend G. *Spencer Northcote*, 457.
4. Voyage aux sept merveilles du monde, par Lucien *Auyé*, 389.
- A. Voyages hors de ma chambre, par Victor *Fournel*, 461.
-

III.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS.

A.

- Albert* (l'abbé Nestor) : Somme ascétique de St François de Sales, docteur de l'Eglise ou La Vie Chrétienne étudiée à l'école du docteur de la Piété, p. 126.
Algar-Griveau : Étude sur la condamnation du livre des maximes des saints, 415.
A. M. D. G. : Allons au ciel. Manuel de l'âme pieuse, 401.
Assolant (Alfred) : Le plus hardi des gueux, 233.
At (R. P.) : Histoire de saint Antoine de Padoue, d'après les sources hagiographiques des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, p. 106.
Aubineau (Léon) : la Révocation de l'édit de Nantes, 448.
Augé (Lucien) : Voyage aux sept merveilles du monde, p. 380.
Aymard (Gustave) : Les Vauriens du Pont-Neuf, p. 283.

B.

- Bayonne* (R. P. Emmanuel-Ceslas) : Étude sur Jérôme Savonarole, des Frères Prêcheurs, p. 250.
Belin de Launay (J.) : Le docteur David Livingstone. — Dernier journal abrégé, d'après la traduction de M. H. Lorcau, p. 170.
Belot (Adolphe) : Une femme de glace, p. 282.
Bensa (A. M.) : Philosophiæ speculative summarium, auctore, 445.
Bérenghier (R. P. Dom Théophile) : La nouvelle Nursie, Histoire d'une colonie bénédictine dans l'Australie occidentale (1846-1878) p. 357.
Bernadille : Esquisses et croquis Parisiens, petite chronique du temps présent, p. 332.
Besson (Mgr) : OEuvres pastorales, p. 361.
Bléser (le chanoine de) : Rome et ses monuments, guide du voyageur catholique dans la capitale du monde chrétien, p. 132.

- Bordas* (Mgr J. Tolra de) : Mgr de Ladoue évêque de Nevers, esquisse biographique, p. 224.
Borys (Gontran) : Le cousin du diable, 233.
Bouédron (P.) : Cours de Philosophie comprenant l'ontologie, la psychologie, la logique, la théodicée, la morale et un appendice sur la divinité de l'Eglise catholique, p. 330.
Bougaud (l'abbé Em.) : Le Christianisme et les temps présents, p. 163.
Bouillier (Francisque) : l'Institut et les académies de province, 427.
Bourquart (S.-C.) : Doctrine de la Connaissance d'après saint Thomas d'Aquin, p. 244.
Bouvier (Alexis) : Amour, Misère et Cie, 233.
Briault (l'abbé Ludovic) : Explication du Catéchisme ou Cours d'instruction religieuse à l'usage des maisons d'éducation, p. 224.
Buisson : Dictionnaire de Pédagogie et d'Instruction primaire, p. 87.

C.

- Cabixte* (R. P.) : Vie de saint Félix de Valois, prince de sang royal, p. 218.
Cartier (E.) : Étude sur l'art chrétien, 422.
Cercia (R. P.) : Demonstratio catholica, sive tractatus de Ecclesia vera Christi et de Romano Pontifice p. 12.
Chantal (St^e Jeanne-Françoise Frémiot de) : sa vie et ses œuvres, p. 124.
Chantelauze (R.) : Le Cardinal de Retz et ses missions diplomatiques à Rome, d'après les documents inédits des archives du ministère des affaires étrangères, p. 323.
Charviriat : Histoire de la guerre de Trente ans, 25.
Chaumont (l'abbé H.) : Directions spirituelles de saint François de Sales, p. 223.
Cherbuliez (Victor) : L'idée de Jean Téterol, p. 34.

- Cohen* (J.) : les Pharisiens, 442.
Collin (Paul) : Du grave au doux : Pensées, rêves et souvenirs, petits poèmes, p. 247.
Colomb (Casimir) : La Musique, p. 352.
Coray : Lettres inédites, p. 41.
Cornoldi (traduit de l'italien par le R. P. J.-M.) : Leçons de philosophie scolastique, 445.

D.

- Darc* (Daniel) : Une revanche posthume, p. 396.
Debidour : La Fronde angevine, tableau de la vie municipale au XVII^e siècle, p. 96.
Dechamps (S.E. le Cardinal) : Œuvres complètes, p. 201.
Demante (R. P. Henri) : Conférences sur le livre de Job, p. 328.
Denis (F.) : Histoire des Théories et des Idées morales dans l'Antiquité, p. 262.
Desly (Charles) : Sœur Louise, p. 368.
Bessailly (l'abbé) : Authenticité du grand testament de Saint Remi, p. 81.
Didon (le P.) : La science sans Dieu, Conférences, p. 265.
Dupanloup (Mgr) : Lettres sur l'Éducation des Filles et sur les Etudes qui conviennent aux Femmes dans le monde, p. 338.
Duruy (Victor) : Histoire des Romains depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion des barbares, p. 190.

E.

- Estournelles de Constant* (le baron d') : La vie de province en Grèce, p. 373.

F.

- Félix* (R. P.) : Le socialisme devant la société, p. 268.
Feuillet (Octave) : Journal d'une Femme, p. 34.
Fisquet et Lorsignol : Grand Atlas départemental de la France, de l'Algérie et des colonies, p. 321.
Fontaine de Resbecq (le comte de) : Histoire de l'enseignement primaire avant 1789, dans les communes qui ont formé le département du Nord, p. 17.
Fournel (Victor) : Les rues du vieux Paris, galerie populaire et pittoresque, p. 365.

- Fournel* (Victor) : Voyages hors de ma chambre, 461.
Fresneau (Armand) : Le roi, p. 221.

G.

- Gondry du Jardinnet* : La redoute du Capitaine Emporte-Pièce, p. 64.
Gonzalès (Emmanuel) : La servante du diable, 234.
Gourdault (Jules) : La Suisse. — Etudes et voyages à travers les 22 cantons, p. 216.
Gravière (Julien de la) : Les Marins des XV^e et XVI^e siècles. p. 349.

H.

- Hauterive* (P. D') : Grand Catéchisme de la Persévérance chrétienne, p. 161.
Henri (l'abbé A.) : les Magnificences de la religion, 440.
Heinrich (J.-B.) : Lectures variées, avec Exercices et devoirs pour toutes les matières de l'enseignement à l'usage des écoles primaires des cours d'adultes et de tous les établissements d'instruction, p. 384.
Henry (l'abbé A.) : Les Magnificences de la Religion, 109.
Huguet (R. P.) : Vie intime et édifiante de Pie IX le Bien-Aimé, 375.

K.

- Kœnig* (l'abbé) : Saint-Eustache ; Histoire et visite de l'Église, 386.
Kurth (Godefroid) : Philippe II, roi d'Espagne ; traduit de l'Allemand du docteur Reinhold-Baumstark, 53.

L.

- Lafforgue* (l'abbé) : Commentaire de la constitution apostolicae sedis de S. S. Pie IX, relative aux cœnones latae sententiae, précédé d'une introduction, 382.
Lantenay (Antoine de) : Un autographe inédit de Boudon, archidiaque d'Evreux, 379.
Launay (Alphonse de) : La maison Vidalin, 233.
Laurent (l'abbé A.) : Les premiers convertis au christianisme, 61.
Le Duc (dom Placide) : Histoire de

- L'Abbaye de Saint-Croix de Quimperic, 10.
Le Gouvello (Hippolyte) : Le pénitent breton, Pierre de Kériolet, 225.
Lescure (de) : Bibliothèque des mémoires relatifs à l'Histoire de France pendant le XVIII^e siècle. — Mémoires sur l'Emigration (1791-1800). 5.
Lichtemberger (F.) : Encyclopédie des sciences religieuses, 172.
Léâtre (E.) : Dante, 405.
Lorsignol et Fisquet : (voir Fisquet, 321).
Loubun (Eugène) : Le mal et le bien, 195.

M.

- Maistre** (l'abbé) : La grande christologie ou Jésus-Christ avec ses preuves et ses témoins, 181.
Malot (Hector) : Cara, 282.
Mannoir (E.) et **Ducyrier** (H.) : l'Année géographique, 402.
Maréchal (Marie) : Mademoiselle de Charmailles, 385.
Marinet (l'abbé) : OEuvres complètes, 16.
Maryan : Primavera, 63.
Mas Latrie (M. L. de) : L'île de Chypre, sa situation présente et ses souvenirs du Moyen Age, 333.
Masson (Frédéric) : Mémoires et lettres de François Joachim de Pierre, cardinal de Bernis (1715-1758), 112.
Maurel (le P. Antonin) : Guide pratique de la liturgie romaine, 383.
Mazaro (J.-P.) : La Revanche de la France par les intérêts organisés, 227.
Méric (E.) : la Chute originelle et la responsabilité humaine, 404.
Nichel (Georges) : Histoire de Vauban, 184.
Michelet (J.) : Introduction à l'histoire universelle, suivie du discours d'ouverture à la Faculté des lettres, 432.
Montépin (Xavier de) : Les deux amies, 397.
Moutard (chanoine Ferd. J.) : l'Église et l'État, 409.
Montzey (Ch. de) : Histoire de la Flèche et de ses seigneurs, 104.
Moreau (Louis) : Joseph de Maistre, 255.

- Mintz** (Eugène) : Les Arts à la cour des Papes, pendant le XV^e et le XVI^e siècle, 241.
Mury (R. P. Paul) : Histoire du Moyen Age, 194.
Musset (Paul de) : Une vie du Diable, 271.

N.

- Navary** (Raoul de) : Poèmes populaires, 463.
Navery (Raoul de) : Les causes sacrées ; le roi, 8 ; La conscience, 382 ; la route de l'abîme, 133.

P.

- Paileron** (Édouard) : l'Age ingrat, 432.
Paquelin (R. P. dom Louis) : Vie et souvenirs de M. de Cossé-Brissac, en religion révérende Mère Marie de S. Louis de Gonzague, 128.
Passard (le P.) : Petit dictionnaire de locutions latines, 330.
Place (Charles de) : Conférences, 84.
Poitou (Léandre) : Vie de M. Pierre Aumaitre, 452.
Postel (l'abbé V.) : Histoire de sainte Angèle Mérici et de l'ordre des Ursulines, depuis sa fondation jusqu'au pontificat de S.S. Léon XIII, 258.
Pouillon : Nouvelles réalistes, 471.
Prisco (traduit de l'italien du chanoine J.) : Nouveau cours élémentaire de philosophie spéculative, 445.
Puyol (l'abbé Ed.) : Vie du serviteur de Marie, L.-E Cestac, fondateur de Notre-Dame-du-Refuge, 387.

R.

- Rambaud** (Alfred) : Histoire de la Russie, depuis les origines jusqu'à l'année 1877, 30.
Regnier (Mgr.) : Instructions pastorales et Mandements, 336.
Retault : De la nourriture du soldat en garnison, 132.
Ribbe (Charles de) : Le livre de Famille, 345.
Rigaud (R. P.) : Vie de M. Jules Richard, ancien député des Deux-Sèvres à la Constituante de 1848, 134.

Rossignol (Elie-A.) : Assemblées du diocèse de Castres, 220.

Roux (M^{me}) : Entretiens familiers sur la religion, la société et la famille 462.

Roy (J.-E.) : La Chine et la Cochinchine, 381.

S.

Sand (George) : OEuvres posthumes : La coupe. — Les contes d'une grand'mère, 283.

Servois : OEuvres de la Bruyère : Nouvelle édition revue sur les plus anciennes impressions et les autographes, et augmentée de morceaux inédits, de variantes, de notices, de notes, d'un lexique de mots et locutions remarquables, d'un portrait, d'un fac-simile, etc., 118.

Sicard (l'abbé Martial) : Sainte Marie-Magdeleine et la France : La Sainte-Baume, Saint-Maximin et le Saint-Pilon, 465.

Spencer Northcote (révérend G.) : Visite aux catacombes de Rome, 457.

Stapleaux (Léopold) : Un scandale parisien, 471.

Sully-Prudhomme : La justice, poème, 271.

T.

Taine (H.) : Les origines de la France contemporaine, 205.

Theuriet (André) : Le filleul d'un Marquis, 174.

U.

Uchard (Mario) : L'Etoile de Jean, 471.

V.

Variot (l'abbé Joseph) : Étude sur l'histoire, la forme primitive et les transformations des Évangiles apocryphes, 22.

Verluque (l'abbé V.) : Histoire du cardinal de Fleury et de son administration : 425.

W.

Wallon : La vie et les travaux de M. Charles Lenormant, 70 et 142.

Z.

Zola (Emile) : Les Rougon-Macquart, 174.

Un des propriétaires, gérant :

COURAT.

